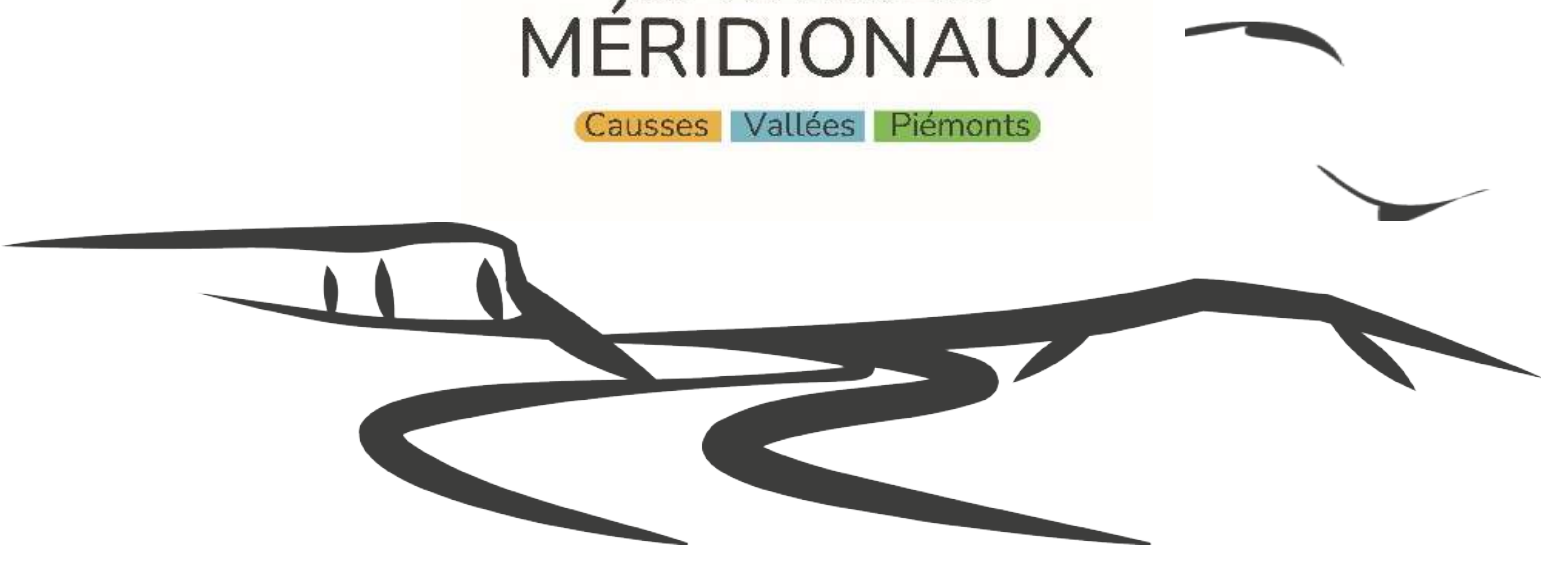




Rapport d'activités 2025

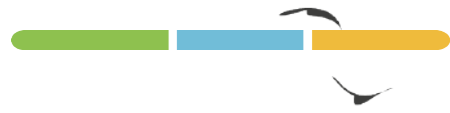


*Un réseau au service de la facilitation d'action commune en territoires
pour la transition écologique*

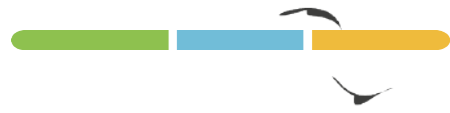
Artisan du changement pour penser global et agir au cœur

CPIE des Causses Méridionaux
34 route de St Pierre, 34520 Le Caylar
tel : 04.67.44.75.79 - mail : contact@cpie-causses.org
www.cpie-causses.org





GLOSSAIRE DES ACRONYMES	5
L'ASSOCIATION.....	6
Présentation.....	6
Les publics cibles.....	7
Agréments.....	8
Gouvernance.....	8
Equipe technique.....	9
<i>Les CPIE, artisans du changement environnemental.....</i>	10
<i>Charte nationale du réseau des CPIE renouvelée en 2024.....</i>	11
PRINCIPAUX PARTENAIRES	13
CARTE MENTALE DE NOS ACTIONS	15
AXE _ METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS ET PARTAGER LES RESSOURCES	16
Animation du réseau interne	17
Mettre en réseau des acteurs sur leur territoire	21
<i>Implication dans les réseaux externes</i>	21
Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement.....	23
La communication	25
AXE - SENSIBILISER ET ÉDUIQUER TOUS LES PUBLICS.....	27
La jeunesse.....	28
<i>Les écoliers partent à la découverte de leur territoire et de l'environnement</i>	28
<i>L'éveil à la nature et à ce qui nous entoure.....</i>	32
<i>Des vacances en nature</i>	34
Le grand public	37
<i>Sortons de chez nous pour découvrir le territoire</i>	37
Création de publications et outils pédagogiques	41
AXE - ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES.....	43
Les citoyens en actions.....	44
Défi familles.....	45
Quartier Prioritaire de Ville - Lodève.....	46
Les communes et autres collectivités.....	47
Atlas de la Biodiversité Communale.....	48
Programme « Polliniz'acteurs 2 »	49
TVB -PRAM 2023-2025	50
Socioprofessionnels	53
<i>Les agriculteurs.....</i>	53
Contractualisation MAEC	54
<i>Autres</i>	56
<i>Pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens</i>	57
<i>Accompagner vers la sobriété numérique</i>	59
Accompagnement des établissements vers la transition écologique.....	61
PROGRAMME Sobriété énergétique dans les Lycées- 2025 – 2027	62
AXE - OBSERVER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES	64
Observatoire des paysages et du patrimoine agropastoral - OPP	65
Observatoire local de la biodiversité - OLB	66
Programme d'action « Espèces à enjeux pour la santé humaine _ Ambrosie et chenilles processionnaires »	67
Animation des Documents d'objectifs des sites Natura 2000	69
Inventaire des populations et des gîtes de Chiroptères	73
Améliorer la fonctionnalité écologique d'un réseau de mares sur le Larzac	75



Glossaire des acronymes

Acronyme	Détail	Territoire action	Type de structure
CPIE	Centre permanent d'initiative pour l'environnement	National	Association
OFB	Office Française de la biodiversité	National	Service de l'état
ONF	Office National de la forêt	National	Etablissement public
Ministère JES	Ministère de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports	National	Service de l'état
DRAJES	Direction de Région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports	National	Service de l'état
UN CPIE	Union national des Centres permanents d'initatives pour l'environnement	National	Réseau d'associations
Région Occitanie	Collectivité Région Occitanie	Régional	Collectivité
ARS	Agence régional de la santé	Régional	Service de l'état
DREAL Occ	Direction Régionale de l'Environnement de l'Alimentation et du Logement	Régional	Service de l'état
UR CPIE	Union Régional des CPIE	Régional	Réseau d'associations
Agence de l'eau RMC	Agence de l'eau Rhône Alpes Auvergne	Bassin Versant	Service de l'état
Agence de l'eau AG	Agence de l'eau Adoure Garonne	Bassin Versant	Service de l'état
GRAINE Occitanie	Réseaux EEDD Occitanie	Régional	Réseau d'associations
CEN Occitanie	Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie	Départementale	Réseau d'associations
CD34	Conseil Départemental de l'Hérault	Départementale	Association
CD30	Conseil Départemental du Gard	Départementale	Collectivité
SDJES34	Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports	Départementale	Service de l'état
CPIE 30	Réseaux EEDD à l'échelle du Gard	Départementale	Réseau d'associations
COOPERE 24	Réseaux EEDD à l'échelle de l'Hérault	Départementale	Réseau d'associations
IEN	Inspection de l'éducation nationale	Academie	Réseau d'associations
CA 34	Chambre d'agriculture de l'Hérault	Départementale	Chambre consultative
EPTB Fleuve Hérault	Etablissement public Bassin versant Fleuve Hérault	Bassin Versant	Syndicat mixte
Syndicat du bassin ver	Etablissement public Bassin Tarn Amont	Bassin Versant	Syndicat mixte
Syndicat centre hérault	Pays Cœur d'Hérault- gestion des déchets		Syndicat mixte
PNR	Parc Naturel Régional des Grands Causses	Communaute de communes	Parc Régional
PCH	Pays Cœur d'Hérault	Communaute de communes	Collectivité
PETR Causses et Cévennes	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Causses et Cévennes	Communaute de communes	Collectivité
CCLL	Communauté de communes du Lodévois et Larzac	Communaute de communes	Collectivité
CCPV	Communauté de communes du Pays Viganais	Communaute de communes	Collectivité
SMG Nav	Syndicat mixte du label Grand site du cirque de Navacelles	Gard Hérault	Syndicat mixte
CODEV	Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault	Communaute de communes	Association
ALSH	Accueil de loisirs sans hébergement	Communaute de communes	Collectivité
CBN	Conservatoires botaniques	National	Association
GEG2A	Groupement d'Employeurs pour la Gestion Administrative d'Associations	Régional	Association

L'association

Présentation

Le CPIE des Causses Méridionaux est une association d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires, créée en 1994 par des acteurs locaux (élu.e.s, socioprofessionnel.les, associations). Labellisée CPIE, depuis 2002.

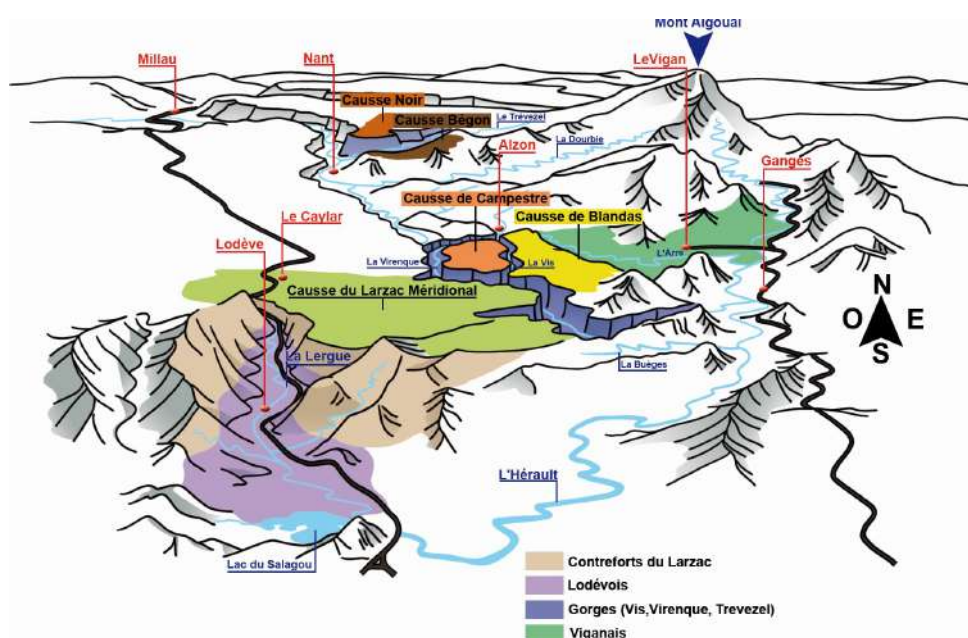
L'association a pour objet général :

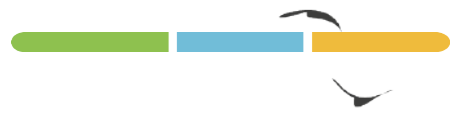
- Connaître, protéger et gérer la faune, la flore et leurs habitats et plus généralement la biodiversité.
- Faire connaître et promouvoir, auprès de tout public, le patrimoine naturel et culturel de son territoire d'intervention.
- Éduquer et sensibiliser tout public sur les thèmes de la protection de l'environnement, de la citoyenneté et du développement durable.
- Participer au développement concerté et durable de son territoire d'intervention.
- Promouvoir et participer aux actions de valorisation et de réhabilitation du patrimoine naturel et culturel.
- Partager ses connaissances.

La mise en réseau des acteurs et la coopération territoriale sont transversales à l'ensemble de son projet.

Son territoire d'intervention, à cheval sur les départements de l'Hérault et du Gard, comprend :

- Les causses héraultais et gardois dénommés « Causses Méridionaux » :
 - Le Causse de Blandas
 - Le Causse de Campestre
 - Le Causse Noir
 - Le Causse Bégon
 - Le Causse du Larzac Méridional
- Les gorges de la Vis et de la Virenque
- Les gorges du Trèvezel





L'association, issue d'une dynamique territoriale, se donne pour missions de :

- Participer au suivi et à la gestion de la biodiversité et de l'espace et participer à la valorisation de son patrimoine.
- Développer des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation auprès de différents publics.
- Proposer des activités de loisirs et de tourisme de découverte.
- Animer un lieu d'informations et de documentations et favoriser la mise à disposition des ressources existantes (outils pédagogiques, base de données naturaliste...).
- Représenter ses structures membres, et participer aux dynamiques de concertation entre organismes publics, chambres consulaires, collectivités territoriales et acteurs privés, en matière d'EEDD et d'accompagnement du territoire à l'échelle départementale et régionale.
- Mener toute autre mission venant répondre à son objet social.

La richesse de l'association provient de son fonctionnement en réseau avec des membres œuvrant dans des domaines variés et complémentaires tels de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), l'agriculture, la biodiversité, la chasse, la pêche, la forêt, la culture.

Au sein du CPIE des Causses Méridionaux, les structures membres portent ensemble des projets pour le territoire des Causses Méridionaux, du Lodévois et du Viganais à travers des actions variées : la sensibilisation des publics, l'accompagnement des initiatives locales, la création d'outils, l'observation et la gestion de l'espace.

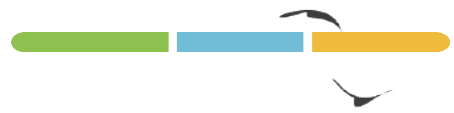
Les projets de l'association sont regroupés au sein de 4 pôles :

- Mettre en réseau les acteurs et partager les ressources
- Sensibiliser et éduquer tous les publics
- Accompagner les territoires
- Observer et préserver la biodiversité et les paysages

Les publics cibles

Dans une volonté d'ouverture au plus grand nombre, l'association s'adresse à une multitude de personnes.

- **Locaux**
 - Habitants
 - Jeunes :
 - Scolaires (primaires, collèges, lycées)
 - Péri-scolaire
 - Extrascolaire
 - Parents
 - Personnes en difficulté sociale
 - Pensionnaires de maison de retraite / Retraités
 - Personnes en situation de handicap
 - Bénévoles / Associations
- **Elus**
- **Professionnels**
 - Agriculteurs / Eleveurs
 - Artisans locaux
 - Associations
 - Chercheurs / Universitaires / Etudiants
 - Enseignants
 - Entreprises
 - Personnels des collectivités



- Professionnels du tourisme
- **Touristes / Visiteurs**
 - Individuels / Familles
 - Festivaliers
 - Groupes organisés / Associations
 - Personnes en situation de handicap
 - Jeunes dans des structures de loisirs
- **Usagers d'équipements culturels**
 - Cinéma
 - Médiathèque
 - Musée
- **Usagers pratiquants des activités de pleine nature**

Agréments

Le CPIE CM est une association d'intérêt général et agréée au titre :

- D'Association Éducative Complémentaire de l'Enseignement Public
- Jeunesse et Éducation Populaire
- Des associations de protection de l'environnement (articles L141-1 à L141-3)

Gouvernance

Les membres adhérents de l'association sont réunis en trois collèges :

- Le collège des **membres actifs** - personnes morales participants aux actions.
 - La catégorie des communes
 - La catégorie des socioprofessionnels
 - La catégorie des associations
- Le collège des **membres individuels** – personnes physiques soutenant les actions et bénévoles
- Le collège des **membres associés** : partenaires (collectivités hors communes, services de l'État, entreprises relevant de l'Économie Sociale et Solidaire) et membres d'honneur

Le bon fonctionnement de l'association nécessite donc un investissement que chacun peut mettre à disposition selon son temps, ses compétences et envies personnelles.

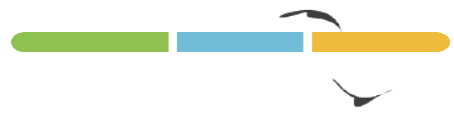
Les membres peuvent s'investir différemment au sein de l'association.

→ Le Conseil d'Administration (CA) :

Le CA est l'instance où se prennent les décisions qui engagent l'association. Le CA est garant de la mise en œuvre des projets en participant activement au pilotage de l'association et en assurant la cohérence des actions proposées et leur lien avec le territoire. Le CA du CPIE des Causses Méridionaux est composé de représentants des collèges des membres actifs et des membres individuels. Il est composé de 32 membres bénévoles, au maximum, élus pour 3 ans et répartis comme suit :

- 8 membres pour la catégorie des communes,
- 8 membres pour la catégorie des socioprofessionnels,
- 8 membres pour la catégorie des associations.
- 8 membres individuels

Pour chacune des catégories, on cherchera à avoir une équité entre les départements de l'Hérault et du Gard.



→ Le Bureau :

Le Conseil d'Administration élit en son sein au moins 3 membres pour le bureau.

La gouvernance (Ca et Bureau) 2025 :

- Présidente : Claire Van Der Horst – Commune de la Lavalette – Communauté des communes Lodévois Larzac Vice-présidente et Pays cœur d'Hérault Agriculture et Environnement
- Vice-Président : Fabrice GRILLON GABORIT- Individuel
- Vice-Présidente : Christian RANDON – Commune de Sorbs
- Vice-Président : José POZO – Groupement d'Intérêt Cynégétique et Faunistique du Larzac Méridional
- Trésorière : Claudie HOUSSARD – Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie
- Vice-Trésorier : Régis VALGALIER – Commune de Trèves_ PETR Causses et Cévennes
- Secrétaire : Laurent PONS – Commune de Vissec- Président Syndicat Mixte du grand site du Cirque de Navacelles
- Vice-Secrétaire : Norbert CAUSSE – Fédération départementale des chasseurs du Gard
- M Teisserenc Xavier - Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie 30 et 34
- M Jean Trinquier - Commune du Caylar
- M Daval Mathieu – Individuel

→ Ces comités

- **Le Comité d'orientation** : Le Comité d'Orientation est une entité non décisionnaire. Il existe pour aider à mieux percevoir les enjeux et les besoins du territoire, les nouvelles thématiques, les acteurs à contacter, ... Il propose des orientations d'actions au Conseil d'Administration. Tout adhérent peut déposer sa candidature au Comité d'Orientation. Pour les personnes morales, il est demandé de mandater un administrateur (et non un salarié).
- **Le Comité Opérationnel – ComOp (et ses groupes de travail)** : Le Comité d'Opérationnel est une entité non décisionnaire mais opérationnelle, un groupe de travail. Il met en œuvre le programme d'actions du CPIE des Causses Méridionaux, au côté de l'équipe salariée. On parle plus communément de réseau ou commission d'animation, COPIL N2000. Seuls les membres du collège des membres actifs peuvent siéger au Comité Opérationnel. Il est demandé de mandater un salarié ou un bénévole. Ces temps peuvent être enrichis par de nombreux partenaires extérieurs pouvant nourrir les actions menées.

Equipe technique

→ Équipe salariée

1. Maud DE FALVARD : Directrice de structure
2. Mylène LENZI : Educatrice à l'environnement et chargée de communication_ congés de maternité
3. Claire LEVINE : Chargée de projets sensibilisation et accompagnement du territoire
4. Hanna MULLER : Chargée de projets Agri-Environnement et accompagnement du territoire
5. Soraya PERCHEC : Chargée de projets en contrat d'apprentissage Licence Etudes et Développement des Espaces Naturels
6. Stages et Services civiques envisagés

→ Équipe enrichie par :

- GEG2A (Groupement d'Employeurs pour la Gestion Administrative des Associations) : gestion sociale et comptable de l'association
- Cabinet Consileo : expertise comptable
- Cabinet Axiome : missionné pour le commissariat aux comptes

Les CPIE, artisans du changement environnemental

Les CPIE des **associations facilitatrices de transition écologique en territoires**. Associations labellisées et organisées en réseau à l'échelle nationale, les CPIE coopèrent et agissent au quotidien avec les habitants et l'ensemble des acteurs en territoire pour un monde plus écologique et solidaire. La spécificité de notre réseau d'associations est de coconstruire au quotidien, avec les habitantes, habitants et l'ensemble des acteurs en territoires, des projets pour répondre à ces défis [environnementaux et sociétaux], en cohérence avec sa Charte nationale.

1. Être à l'écoute des territoires, des citoyennes et citoyens, de leurs envies et de leurs besoins, car les habitantes et habitants sont les premiers acteurs de la transition écologique et solidaire.
2. Connecter entre eux les habitantes, habitants et les acteurs d'un même territoire pour « agir en solidaire et non en solitaire »
3. Coopérer et agir en commun pour un monde écologique et solidaire.

De création interministérielle en 1972, le label CPIE est géré par l'Union nationale des CPIE depuis 1982. CPIE est une marque déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Attribué pour 10 ans, le label « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement » (CPIE) est fondé sur une dizaine de critères, socle commun à tous les CPIE. Le label témoigne d'un ancrage territorial fort pour les associations qui se définit par : un territoire d'action défini et pertinent, des liens structurants avec les acteurs de ce territoire, une connaissance fine du territoire et une reconnaissance par les acteurs du territoire,

Le label caractérise les modes d'agir des CPIE par 3 verbes d'actions, chercher, développer, transmettre et 3 valeurs, une approche humaniste de l'environnement, la promotion de la citoyenneté, le respect de la démarche scientifique. Le pouvoir d'agir des citoyens et des acteurs des territoires est au cœur de la charte et des valeurs du label CPIE pour accélérer le changement environnemental par les changements de comportements. Le label engage également les associations dans une démarche de progrès et d'amélioration continue. Les CPIE réunissent des bénévoles et une équipe salariée au service de leur projet associatif. Chaque CPIE agit sur un territoire cohérent d'intervention, dont il connaît les enjeux environnementaux, socio-économiques et culturels. Il coopère avec tous les acteurs, publics ou privés, concernés par l'environnement et le développement durable.

Sur leurs territoires respectifs, les CPIE d'Occitanie mobilisent leurs compétences et interviennent dans plusieurs domaines d'action qui permettent de :

> Sensibiliser les publics

- Concevoir et animer des projets pédagogiques, écotouristiques et scientifiques
- Créer des outils (expositions, maquettes, publications, livrets, jeux, ouvrages)
- Animer des conférences, tables rondes et stands « grand public »
- Développer les sciences participatives et citoyennes (observatoires)

> Accompagner les territoires

- Révéler le pouvoir d'agir des citoyens (chantier citoyen, ateliers...)
- Animer des démarches participatives et citoyennes (PLU/ Conseils citoyens / DDmarche)





- Initier des projets de développement local (sobriété énergétique et numérique, éducation à l'alimentation...)
- Interpréter et valoriser un territoire (sentiers pédagogiques - panneaux - expositions)
- Réaliser des expertises scientifiques et gérer des espaces naturels (Natura 2000, E.N.S.)
- Accompagner les Établissements scolaires en Démarche de Développement Durable (E3D)

> Agir en réseau

- Animer des centres de ressources de territoire et des points infos citoyens
- Former les acteurs
- Participer à la gestion des territoires (CESE –SAGE - SCoT)
- Mettre en réseau les acteurs sur leur territoire (mutualisation de compétences).



Charte nationale du réseau des CPIE renouvelée en 2024

Un demi-siècle d'engagement pour l'environnement

Le réseau des CPIE, riche de ses 80 associations labellisées et de ses 12 unions régionales, est engagé depuis plus d'un demi-siècle sur le terrain de l'écologie.

Sa dynamique de réseau qui caractérise ses membres, se nourrissent tout autant de la diversité de leurs ancrages territoriaux, de leurs histoires associatives, de leurs expériences spécifiques que d'un socle partagé de compétences et de valeurs.

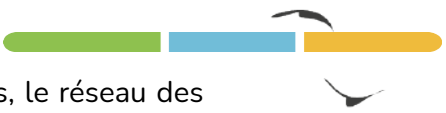
Ainsi, les CPIE se sont progressivement engagés sur un ensemble de champs allant de l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, à l'ingénierie de projet, l'animation du dialogue territorial et l'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre de leurs politiques environnementales, référant leurs actions à des valeurs partagées :

- Un **humanisme** qui impose d'envisager notre avenir en pleine responsabilité, tenant compte de nos interdépendances avec le patrimoine vivant ;
- Les principes fondateurs de **l'Éducation Populaire** : l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice dans une perspective de transformation sociale ;
- Le respect et la protection de **toutes les composantes du vivant**, des écosystèmes et de la qualité de l'environnement physique qui en conditionne l'existence ;
- La **démarche scientifique**, nourrie des travaux de la recherche mais aussi des savoirs de l'expérience, ouverte aux questionnements, processus toujours ouvert de développement des connaissances.

Urgence écologique, urgence sociale, urgence démocratique au cœur de la mission des CPIE

Aujourd'hui, en ce XXI^{ème} siècle, se confirme hélas la massive détérioration des conditions de vie sur Terre : diminution continue de la biodiversité, épuisement des ressources, réchauffement climatique, pollutions diffuses, destructions des habitats et de la qualité de vie... A cette urgence environnementale s'ajoute une urgence sociale, tant les populations les plus défavorisées apparaissent aujourd'hui les plus exposées aux risques que sous-tend cette dégradation environnementale.

Dans ce contexte sociétal qui ébranle nos certitudes passées et nos pratiques démocratiques, où l'État cherche sa place et avec lui tous les dépositaires de l'action publique, la conscience écologique est pourtant là et l'envie d'agir des citoyens aussi. Elles se heurtent cependant trop souvent aux inerties des enjeux contradictoires et des postures partisans, à la radicalisation des positions qui limitent notre capacité de cheminer ensemble vers des projets de société plus vertueux.



Convaincus de l'acuité de ces urgences écologiques, sociales et démocratiques, le réseau des CPIE renouvelle son engagement associatif pour faire face à ces nouveaux défis.

Une ambition : la réalisation concrète d'actions pour le changement environnemental

Forts de leur ancrage territorial, de leur connaissance des réalités locales et de leurs relations avec les acteurs locaux, en capacité de conjuguer au regard des situations rencontrées des modalités d'actions adaptées et variées : sensibilisation, éducation, développement du pouvoir d'agir des citoyens, dialogue, expertise, approche patrimoniale, initiateurs d'espaces de réflexion, de co-élaboration, de coordination de projet ...

Les CPIE, en réseau, décident de conjuguer leurs pratiques et leurs acquis et de les enrichir pour accélérer en territoire la résolu/on des problématiques environnementales en facilitant l'action commune, nouvel axe de leur mission.

- Ils accompagnent le cheminement d'un ensemble divers d'acteurs, concernés par les problèmes écologiques, sociaux et économiques de leurs territoires, sans présager des résultats ou solutions a priori.
- Ils développent l'écoute et la confiance entre ces acteurs, prenant en compte les perceptions et les expertises de chacun pour identifier les problèmes d'intérêt commun
- Ils favorisent ainsi la réalisation d'actions décidées ensemble : acteurs publics, privés, société civile et citoyens.

La consolidation de notre dynamique de réseau comme levier stratégique pour réussir

Réussir cette ambition et augmenter massivement notre implication dans la résolution des problèmes environnementaux de nos territoires suppose une convergence de moyens et d'engagement de l'ensemble du réseau des CPIE selon trois directions :

- Une dynamique de projet et d'innovation, coordonnée autour d'une même perspective stratégique, construite sur une mobilisation des trois échelons territoriaux et mutualisant compétences, apports d'expériences, démarches et outils, analyses et ressources...

Une articulation entre local, régional (UR CPIE) et national (UN CPIE) pour renforcer la cohérence du réseau CPIE en spécifiant davantage les missions respectives des différents échelons territoriaux :

- Les CPIE au sein de leurs territoires pour conduire les actions de terrain ;
- Les unions régionales pour soutenir et amplifier l'action des CPIE ;
- L'Union nationale pour capitaliser, valoriser et animer la dynamique du réseau.
- Le renforcement et la diversification stratégique de nos partenariats avec d'autres acteurs, publics et privés, pour atteindre cette ambition qu'aucun ne peut réaliser seul.

Nous en sommes convaincus, accélérer la résolution des problématiques environnementales, sociales et économiques en facilitant l'action commune sur nos territoires représente :

- Une opportunité pour l'ensemble des CPIE de renforcer leur capacité à agir pour une transformation de nos territoires,
- Un nouveau défi que nous souhaitons partager avec les acteurs de nos territoires,
- Un élan pour sortir des sentiers battus et expérimenter avec audace de nouvelles démarches innovantes.

Principaux partenaires



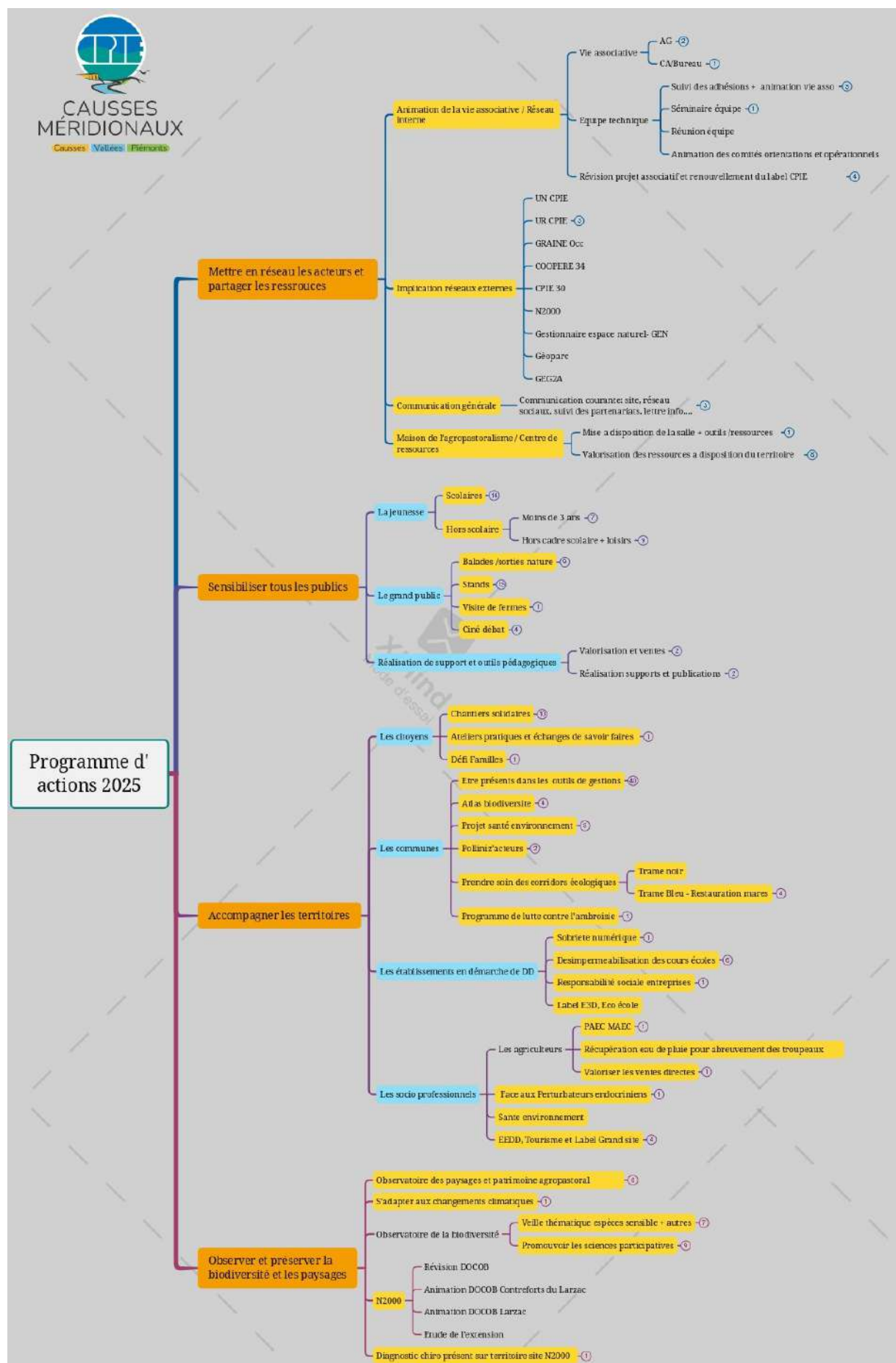
Nos réseaux



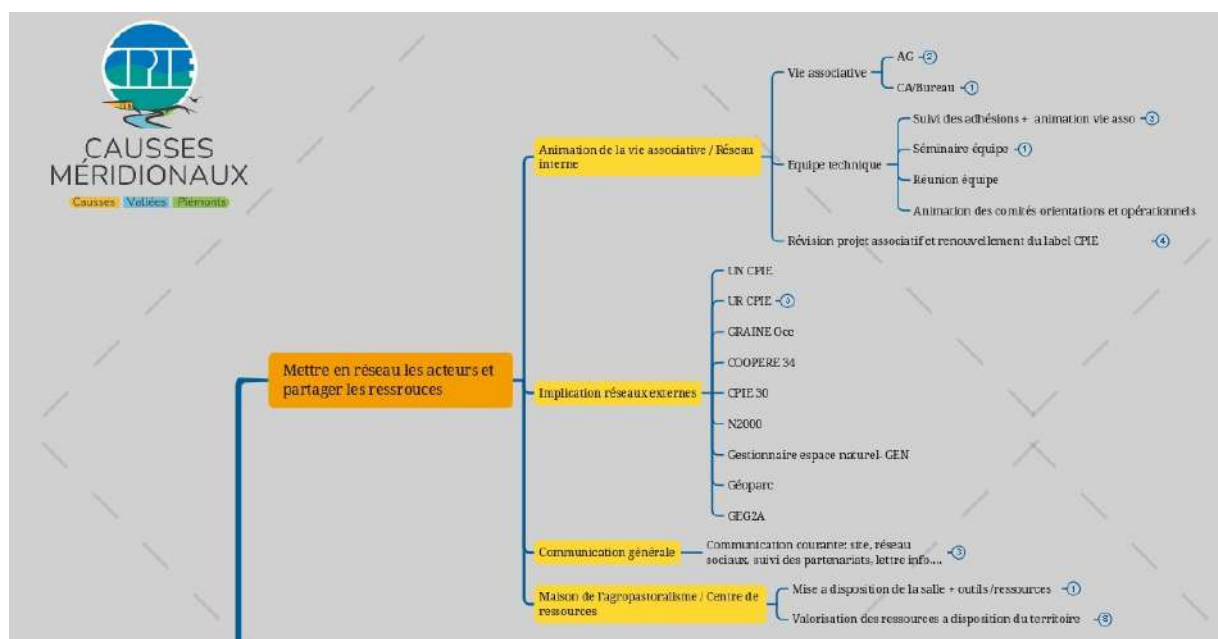
Partenaires opérationnels



Carte mentale de nos actions



AXE _ METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS ET PARTAGER LES RESSOURCES



Les axes

- Animation du réseau interne
- Implication dans les réseaux externes et leurs groupes de travail
- Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement
- Communication

Les principaux partenaires techniques

Membres du réseau CPIE CM

Agriculteurs locaux

Autres partenaires

- Services de l'état : DREAL Occitanie, OFB/ARB, Agence de l'eau RMC, ministère de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports, Inspection de l'éducation nationale
- Collectivités : Région Occitanie, Conseils Départementaux : CD30 et CD 34 ; Communauté de communes : CCLL et CCPV ; Pays Cœur d'Hérault et Causses et Cévennes et PETR
- Syndicats mixtes : SMG Navacelles, SM Salagou/Mourèze, EPTB, Fleuve Hérault et Tarn Amont, PNR Grands Causses, Entente interdépartementale Causses et Cévennes
- Réseaux : UN et UR CPIE, GRAINE Occitanie COOPERE 34, CPIE 30, Géoparc, GEG2A
- Socioprofessionnels : Chambre d'agriculture 34, Lowers
- Associations : Association Terre nourricière
- Etudiants : Master Métiers des Etudes et du Conseil (M2CO) Faculté de sciences politiques de l'université de Montpellier
- Média et Offices du tourisme : RPH, Midi Libre, Radio Lodève, la Gazette de Montpellier
- Organismes formation : ARDAM, Le Merlet, Amphiprion, CPIE Bassin de Thau et Toulouse

1-METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS

Liens dynamiques internes et externes

- Projet associatif – Objectif 2 – Actions 1, 2 et 3
- Dynamique URPIE « Mise en réseau des acteurs »
- Dynamique GRAINE « Mise en réseau des acteurs »

Objectifs

- Mettre en cohérence les activités de l'association avec les politiques publiques et les démarches associatives territoriales
- Être facilitateur du faire ensemble
- Être un lieu de ressources, de rencontres et d'échanges
- Répondre aux objectifs de progrès du CPIE-CM

Publics visés

- Membres de l'association
- Partenaires techniques de l'association

Calendrier

- Janvier à décembre 2025

Localisation

- Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement
- Territoire du CPIE-CM

Contenu

Animation de la vie associative et de la gouvernance de l'association. Une assemblée générale est prévue sur l'année, ainsi qu'au minimum deux Conseils d'Administration. Les bureaux, quant à eux, se réunissent une fois par mois alternant présentiel et visio-conférence.

Animation du comité d'orientation : Mise en place d'une réunion annuelle (coordination, préparation, animation) dans l'optique de mieux cerner les besoins et les enjeux du territoire. Instance réalisant des préconisations au Conseil d'Administration.

Animation du comité opérationnel : Cette instance est destinée aux salariés et/ou bénévoles ainsi qu'aux membres actifs de l'association.

- Mise en place de deux réunions annuelles et de groupes de travail (coordination, préparation, animation)
- Créer des projets en commun,
- Montée en compétence des membres du réseau, mutualisation et partager des actions individuelles et/ou collectives (échange de pratiques, de méthode et d'outils)
- Travail sur la culture commune des dynamiques de réseau, via la mise en œuvre et l'animation d'outil de coordination et travail collectif : charte, convention...
- Veille sur l'actualité des membres et partage d'informations

Partenaires envisagés

- Membres des réseaux
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES,
- Département 30 et 34

Bénévolat envisagés

- Membres du conseil d'administration
- Adhérents
- Expert du territoire

Grandes actions réalisées 2025

1 Assemblée générale et Comité orientation le 16 mai 2025

35 personnes présentes et 20 personnes excusées



Le comité d'orientation n'a malheureusement pas pu être proposé en raison d'un départ de personnes trop important

3 Conseil d'administration Dont un 1^{er} temps dédié aux 1^{ères} réflexions du projet association en partenariat avec Amphiprion et le soutien du FDVA

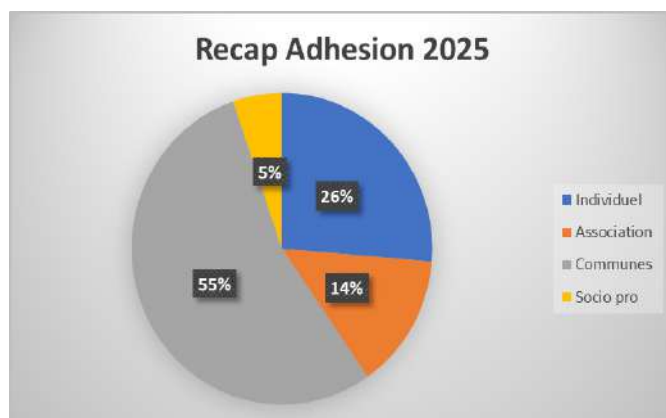
5 Bureaux appuyer par des points réguliers lorsque cela a été nécessaire



Vie Associative : 59 d'adhérents

En 2025, nous avons continué à déployer notre stratégie pour développer la vie associative du CPIE avec notamment : un tableau de coordination plus structuré pour assurer un meilleur suivi, des affiches et campagne de communication (concours photos la thématique de l'eau), travailler des textes de communication au sein de nos lettres d'information, et identifier et définir des tâches spécifiques afin de rendre les actions plus concrètes et accessibles.

2 Comités opérationnels Temps studieux et convivial qui mobilise les acteurs opérationnels de nos projets en lien avec la sensibilisation (commission animation) : point d'actualité sur les projets en cours et recueil des envies et besoin, partage de compétences et d'outils.



Groupement cynégétique et faunistique du Larzac méridional

Association de chasse locale

Fédération de Chasse du Gard

Fédération départementale de chasse



Association Anima

L'association Anima propose des balades et ateliers en lien direct avec le monde végétal sauvage !

Annabella propose différentes approches pendant ses animations : sensible, botanique, médicinale, comestible et cosmétique. Le tout saupoudré d'histoires, mythes et légendes qui les accompagnent !



Art et Nature

L'association œuvre à partir de la nature ou avec elle, elle crée des événements ou participe à des événements organisés par d'autres structures . Elle assure des animations initiant son public à des approches créatives respectueuses de la nature, et dans un contact intime à celle-ci



Terre en Partage

L'association Terre en Partage anime un jardin partagé et cultivé au naturel avec des parcelles réservées aux ateliers de groupes

Elle propose aux groupes scolaires des ateliers de jardinage au naturel et d'éveil à la biodiversité).



Les jardins d'Altou

Petite ferme de production et de cueillette de plantes aromatiques et médicinales. Les cultures sont en bio sur de petites surfaces et les transformations sont réalisées sur la ferme pour produire des tisanes et des condiments. Agnès propose également des animations à l'école sur le potager, le goût et les 5 sens.



Association Argile en tête

L'association l'Argile en Tête a pour but d'éveiller le plus large public à la pratique de la céramique ainsi qu' à la connaissance de notre patrimoine archéologique et naturel. Elle s'adresse à tous mettant en œuvre divers matériaux et plus particulièrement la terre cuite et la terre crue.



Graine de Jade

Association de sensibilisation à l'environnement. Graine de jade peut animer aussi bien classe, en balade ou au potager sur les thématiques liées à la biodiversité, à l'alimentation, aux déchets et aux énergies.



Œuvre d'Eau

L'association Œuvre d'eau organise des actions citoyennes de nettoyage des rivières de Lodève. Elle organise des événements festifs et conviviaux en bord de rivière.

Elle s'engage auprès des collectivités et des écoles pour impliquer davantage les jeunes générations dans la préservation et l'aménagement des berges de Lodève.



ASSOCIATION
ŒUVRE D'EAU

Entente Causses et Cevennes

Les missions de l'Entente interdépartementale sont :

- Assurer en liaison avec le Préfet coordonnateur et les structures existantes, la coordination et la gestion du Bien
- Gérer l'utilisation du label patrimoine mondial de l'UNESCO pour les Causses et les Cévennes
- Décider et mettre en œuvre les actions de valorisation, de connaissance et de préservation nécessaires



LPO Hérault-Occitanie

Délégation territoriale de l'Association Locale Régionale LPO Occitanie, elle œuvre au quotidien pour la protection de la Nature sur le territoire Héraultais.



Histoires de papiers

Histoires de papiers propose des ateliers de sensibilisation aux techniques artisanales : du papier, de la gravure, de la fabrication de petits livres, ainsi que des ateliers arts plastiques en lien avec la vie végétale.



Conservatoire des Espaces naturels d'Occitanie

Association de protection de la nature agréée par l'État et la Région. Elle met en place depuis plus de 30 ans, des actions en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité.



Syndicat des éleveurs



Mettre en réseau des acteurs sur leur territoire

1- METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS

Liens dynamiques internes et externes

- Projet associatif – Objectif 4 – Action 1
- Dynamique URCPIE « Mise en réseau des acteurs »
- Dynamique GRAINE « Mise en réseau des acteurs »

Objectifs

- Mettre en cohérence les activités de l'association avec les politiques publiques et les démarches associatives territoriales
- Être facilitateur du faire-ensemble
- Être un lieu de ressources, de rencontres et d'échanges
- Répondre aux objectifs de progrès du CPIE-CM

Publics visés

- Membre des réseaux CPIE et autres
- Administrateurs du CPIE-CM et Équipe salariée

Calendrier

- Janvier à décembre 2025

Localisation

- Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement
- Territoire du CPIE-CM

Implication dans les réseaux externes

Contenu

Implication importante dans l'Union Régionale CPIE Occitanie- UR CPIE

- Implication dans la gouvernance de l'URCPIE.
- Participation aux socles communs et groupes de travail étant transversaux aux actions réalisées par le CPIE-CM et ne faisant pas l'objet d'une d'action spécifique réalisée par le CPIE-CM. Ces derniers étant inscrits dans les différentes fiches actions.

Participation à la dynamique Nationale – UN CPIE :

- Participation aux temps fort du réseau : congrès et comités de directeurs
- Participation aux Commissions « Développement Durable des Territoires » et « Sensibilisation et Éducation de Tous à l'Environnement »
- Implication dans les groupes de travail « Agriculture et Alimentation », « Biodiversité », « Eau ».

Participation à la vie des réseaux en Occitanie :

- Participation aux Assemblées Générales, aux rencontres, aux groupes de travail (Santé-Environnement, Eau et changement climatique, Économie circulaire, Agriculture et Alimentation, ...). Implication dans l'ingénierie de projets.
- GRAINE Occitanie
 - CPIE du Gard, COOPERE 34
 - Geoparc
 - Natura2000 en Occitanie
 - Gestionnaires d'espaces naturels (Réseau GEN Occitanie)

Partenaires envisagés

- Membres des réseaux
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES,
- Département 30 et 34

Bénévolat envisagés

- Membres du conseil d'administration
- Adhérents

Grandes actions réalisées 2025



Implication importante dans l'UR CPIE : Implication dans la gouvernance de l'URCPIE : Participation à tous les Comité de direction mensuels, CA et AG 15 jours environs. Participation aux socles communs et groupes de travail des projets auxquels nous sommes concernées (Pollinisateurs, TVB Pram, ABC, ...)

Participation à la dynamique Nationale UN CPIE : Implication dans les groupes de travail « Agriculture et Alimentation », « Biodiversité », « Eau », Suivi de la dynamique « Facilitation d'action commune en territoire ». 2025 a été marqué par notre demande de renouvellement de label par l'envoi d'un courrier motivé nous permettant de retravailler les liens avec la charte nationale et notre projet associatif.

Chaque année nous participons au mieux aux temps fort des réseaux EEDD et gestionnaire d'espace naturel : AG COPERRE 34 et CPIE 30, dynamique géoparc dans la mesure de nos moyens en raison de l'absence de la salariée référente en conge et au réseau N2000 et GEN Occitanie

3,5 jours de Séminaires équipe : 1,5 jours en juillet dédiés au bilan des actions en cours et ajustement

du programme de fin d'année et 2 jours en septembre dédiés à la réflexion du programme de l'année N+1. Pour l'occasion nous nous sommes déplacés un jour à L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes afin de mutualiser ce temps avec l'équipe de l'entente. Encore un grand merci pour la disponibilité et l'accueil chaleureux de l'équipe qui nous avait concocté un super programme : visite des locaux, escape Game et échanges sur les actions communes.



Éléments de perspectives

- Rencontres régionales des CPIE
- Développer l'implication dans les outils de gestion

1- METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS

Liens dynamiques internes et externes

- Socle commun URCPIC « Centre de ressources »

Objectifs

- Sensibiliser et informer sur le territoire du CPIE-CM, les richesses naturelles, le rôle des activités humaines sur les paysages et plus particulièrement les activités agropastorales
- Valoriser les connaissances engrangées sur le territoire depuis la création de l'association, notamment dans le cadre des observatoires du CPIE-CM
- Valoriser les fonctions d'accueil, d'accompagnement et de renseignement de la Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement
- Être un lieu de ressources, de rencontres et d'échanges

Publics visés

- Tout public

Calendrier

- Janvier à décembre 2025

Localisation

- Le Caylar
- Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement

Contenu

Accueil et renseignement du public :

- Chaque personne entrant ou appelant la Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement sera renseignée en fonction de ses attentes ou renvoyée vers d'autres acteurs du territoire.

Gestion de ressources physiques et informatiques :

- L'ensemble des données récoltées par le CPIE-CM et son réseau sont stockées de manière physique dans le centre de ressources ou de manière informatique dans le serveur de l'association.
- Achat de documentations et outils pédagogiques (livres, malles pédagogiques,)

Mise à disposition d'ouvrages, d'outils pédagogiques, d'expositions :

- Les acteurs du territoire peuvent venir se documenter dans le centre de ressources. Il leur est également possible de bénéficier de prêt de matériel (ex : Boîtes loupes pour les enseignants, malles pédagogiques,).

Prêt d'une salle de réunion :

- Sur simple réservation, les acteurs du territoire peuvent bénéficier de la salle de réunion de la Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement.
- Mise à disposition d'ordinateurs et d'une connexion Internet

Gestion et valorisation des données :

- Les données pourront être analysées, vulgarisées et mises à disposition de tous, via différents médias (cartographie, articles, interviews,)

Partenaires envisagés

- Membres des réseaux
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES,
- Département 30 et 34
- Entente Causses et Cévennes

Bénévolat envisagés

- Adhérents

Accueil et renseignement du public :

- Quelques personnes sont passées prendre des ressources et chercher des renseignements

Gestion de ressources physiques et informatiques :

- Très peu d'achat de documentations et outils pédagogiques ont été réalisés en 2025 afin de répondre aux difficultés de trésorerie de l'association
- Récupération de différents ouvrages offerts par le CPIE30

Mise à disposition d'ouvrages, d'outils pédagogiques, d'expositions :

- Des ouvrages ont prêté aux adhérents et différentes expositions mise à disposition tel que l'exposition Un regard sur les mares lors de des rencontres régionales N2000 organisé par la Région Occitanie.

Prêt d'une salle de réunion :

- Les commissions d'animation avec les animateurs du réseau du CPIE, bureau et CA ont lieux dans cette espace afin de le valoriser et inciter à la curiosité

La salle est également mise à disposition régulièrement par des partenaires tel que la Chambre d'agriculture 34 ou encore l'association Larzac Village d'Europe pour le festival le Roc Castel.

Gestion et valorisation des données :

- Les données sont vulgarisées et mises à disposition de tous selon les demandes spécifiques et via différents médias (cartographie, articles, interviews base de données partagées...)



Éléments de perspectives

- En 2026, nous aimerions travailler sur une meilleure valorisation et partage des outils et ressources.
- A plus long terme l'idée serait de réaliser une base de données numérique accessible à distance.
- Travailler la mise à disposition de ces locaux, ouverture au public type club nature ou autre
- Recherche de financement pour mettre en place permanence estivale

1- METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS

Liens dynamiques internes et externes

- Projet associatif – Objectif 1 – Action 2

Objectifs

- Informer sur une offre complète et complémentaire d'animations programmées sur l'année
- Faire connaître les activités de l'association et de son réseau
- Représenter les membres du réseau du CPIE-CM
- Répondre aux objectifs de progrès du CPIE-CM

Publics visés

- Membres de l'association
- Acteurs du territoire
- Citoyens

Calendrier

- Janvier à décembre 2025

Localisation

- Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement
- Territoire du CPIE-CM

La communication

Contenu

Lettres d'information

- Réalisation de la lettre d'information numérique pour tous les **publics (grand public, communes, partenaires)** : pour mettre en avant des projets, des membres du réseau, faire connaître les dates d'événements ou de sorties
- Réalisation de lettres d'information numériques spécifiques :
 - **Sorties /animation** : 1 fois par mois en haute saison
 - **Natura 2000** : 1 à 2 fois par an
 - **Scolaires** : 2 fois par an à destination des enseignants

Site internet et réseaux sociaux

- Alimentation et mise à jour du site Internet et de notre page Facebook (rédaction d'articles scientifique, mise en avant d'une action, portraits d'acteurs, diffusion d'actualités...).

Promotion des sorties

- Élaboration du programme papier des animations grand public avec une adaptation numérique
- Conception d'affiches et flyers
- Rédaction de communiqués de presse
- Alimentation et mise à jour de agendas du site, des réseaux départementaux et offices du tourisme 30 et 34, syndicat mixte grand site de France du Cirque de Navacelles
- Interview dans les médias

Coordination de la mise en œuvre du programme :

- Élaboration du programme d'actions
- Suivi de la mise en œuvre des actions
- Bilan et évaluation – Rapport d'activités

Partenaires envisagés

- Membres des réseaux
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES,
- Département 30 et 34
- Offices du tourisme Gard / Hérault + Médias locaux

Bénévolat envisagés

- Adhérent

Grandes actions réalisées 2025



Communication interne

Différents documents ont été réalisés ou mis à jour pour faciliter la communication interne en équipe :

- Mise à jour des feuilles de congés, récup
- Fiches de suivi de projets uniformisées et mutualisées
- Valorisation des contributions volontaires
- Livret d'accueil des nouveaux membres de l'équipe

Communication Externe

- **Lettres d'information**
- **12 lettres envoyées**
- En moyenne **1191 destinataires par lettre**
- **555 ouvertures**
- **1 flyer grand public** imprimé en 3 000 exemplaires
- **2 lettres informations** sur les projets CPIE
- **Site internet et réseaux sociaux**

La communication papier de nos actions a été réduite à un flyer annuel imprimé en 3000 exemplaires récapitulant la majorité de nos actions grand public et valorisant l'association. L'idée étant de réduire l'empreinte écologique par moins d'impression et moins de temps et déplacement pour la diffusion. De plus ce flyer peut être valorisé en poster à la suite de l'utilisation.



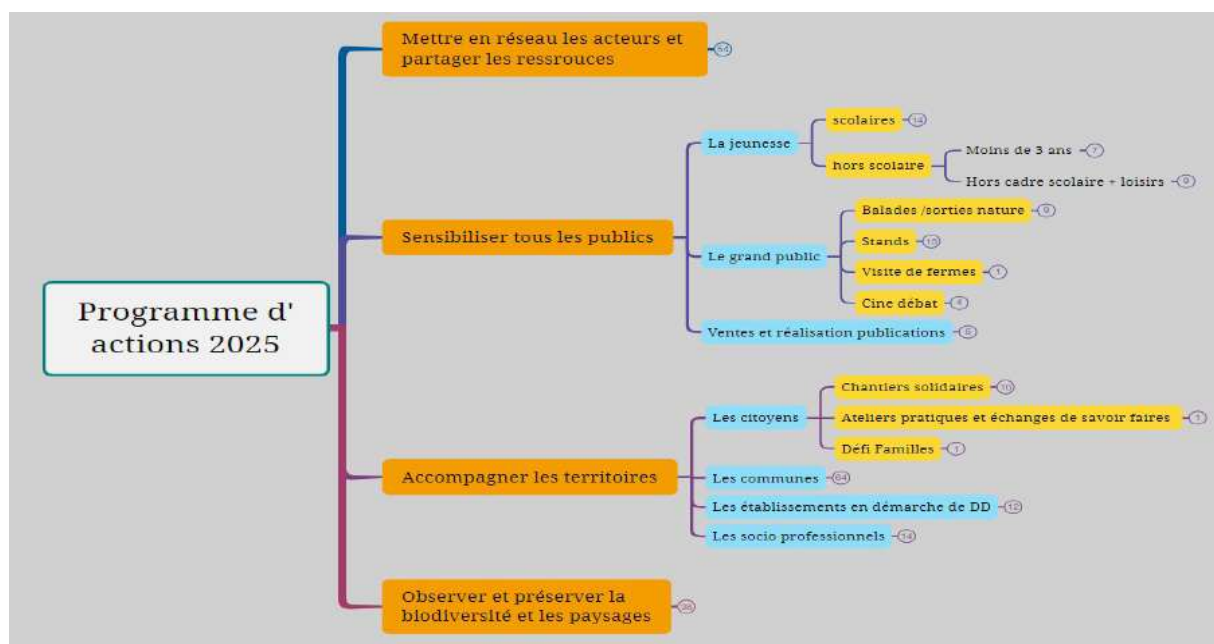
- **Coordination de la mise en œuvre du programme**

Notre référent communication étant en congés maternité l'équipe s'est organisée pour reprendre au mieux ces missions. En 2025, l'accent a été mis sur la mise en œuvre et le déploiement de la nouvelle charte graphique, du plan et de la méthode de stratégie de communication externe et interne. Poursuite du partenariat avec les étudiants du master M1CO avec cette année un travail d'analyse de l'implication des élus et communes de notre territoire par l'accueil d'une stagiaire qui nous a fortement aidé dans l'optimisation de nos bases de données.

Éléments de perspectives

La communication est un axe à renforcer en recherchant des moyens complémentaires afin de pouvoir y consacrer plus de temps. De plus nous avons la volonté de renforcer notre présence dans le Gard et de toujours mieux valoriser les membres de notre réseau.

AXE - SENSIBILISER ET ÉDUCER TOUS LES PUBLICS



L'éducation et la sensibilisation de tous les publics, fait partie intégrante à l'ensemble de nos actions et de la démarche d'éducation populaire que nous portons. Elle est transversale à la grande majorité de nos projets qu'ils soient à destination des jeunes (dans le cadre scolaire ou extrascolaire, ou encore avec des très jeunes enfants) du grand public (familles, seniors...), des élus ou encore socio professionnels. Nos moyens d'actions sont variés et peuvent se présenter sous la forme de projets pédagogiques, de sorties, de balades, de chantier, de visite de fermes, ciné débat, table de ronde ou encore de simple temps d'échange et de partage. La vulgarisation passe aussi par les ouvrages et outils pédagogiques réalisés et diffusés.

Les principaux partenaires

- **Membres du réseau CPIE CM**
- **Agriculteurs locaux**
- **Autres partenaires**
 - Services de l'état : ARS, DREAL Occitanie, Agence de l'eau, ministère de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports, Inspection de l'éducation nationale, DRAJES
 - Collectivités : Région Occitanie, Conseils Départementaux : CD30 et CD 34, Communauté de communes : CCLL et CCPV Pays : Cœur d'Hérault et Causses et Cévennes, Mairie via écoles et ALSH, Relais Petite enfance, Centre social du LUTEVA,
 - Syndicats mixtes : SMG Navacelles EPTB, Fleuve Hérault et Tarn Amont, PNR Grands Causses
 - Réseaux : UR CPIE d'Occitanie et Auvergne Rhône, GRAINE Occitanie, COOPERE 34, CPIE 30, Géoparc,
 - Socioprofessionnels : Chambre d'agriculture 34
 - Associations : CEN Occitanie, La salsepareille, Tela Botanica, CODEV Civam Racines, Terre Contacts, Association « le théâtre de la forêt », Demain la terre, Paysabre, Kermit, Phyto Epur
 - Organismes de formation : ARDAM, Le Merlet, Amphiprion

Les écoliers partent à la découverte de leur territoire et de l'environnement

2 – SENSIBILISER ET ÉDUIQUER

Liens dynamiques internes et externes

- Socle commun UNCPIC « EEDD pour tous »

Objectifs

- Rendre l'individu acteur d'un projet individuel et/ou collectif
- Faciliter accès au dehors, à la nature
- Aider l'individu à créer du lien avec la nature, l'environnement proche et y porter un regard nouveau
- Faire découvrir un environnement spécifique et ses liens avec les activités humaines
- Acquérir des concepts, pour avoir une connaissance et une compréhension de ce qui nous entoure
- Acquérir de nouveaux comportements de respect, vis-à-vis de soi-même, de son environnement, de la société et d'autrui
- Développer des pratiques écocitoyennes
- Faire découvrir et utiliser des méthodes propres à la démarche scientifique (se questionner, observer-écouter, analyser, expérimenter, représenter)
- Aider l'individu à éveiller ses sens, sa sensibilité, son imaginaire, sa curiosité, sa motricité...
- Privilégier un travail interdisciplinaire et combiner différentes approches (systémique, scientifique, artistique, émotionnelle, ludique, sensorielle...)

Publics visés

- Élèves des écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées

Calendrier

- 1ère session : Janvier à juin 2025
- 2ème session : Septembre à décembre 2025

Localisation

- Établissements scolaires du territoire
- Sorties

Contenu

L'année civile est scindée en deux, afin de ne pas mener des projets pédagogiques à cheval sur deux années scolaires (sauf volonté affichée) : janvier à juin puis septembre à décembre.

Recensement des besoins : Pour chacune des périodes, un document d'appel général est envoyé dans tous les établissements scolaires avec des propositions de thématiques d'interventions.

Elaboration des projets pédagogiques :

- Prise de contacts et accompagnement des enseignants dans la construction de leur projet de classe
- Elaboration des projets pédagogiques en lien avec les programmes scolaires, les enseignants et les membres
- Demande d'agrément auprès de la circonscription de l'Éducation Nationale dont dépend l'établissement scolaire

Préparation et réalisation des animations :

- Les séances réparties sur plusieurs semaines et séances consécutives (dans l'état d'esprit d'une classe transplantée).
- Mise à jour d'outils pédagogiques ou élaboration d'outils pédagogiques correspondant aux thèmes des projets et adaptés au niveau des enfants : cahiers pédagogiques, jeux...
- Partenariat et intervention de nos associations membres
- **Bilan** avec les élèves, leurs enseignants, les membres et auto-évaluation
- **Valorisation des projets**
- Post Facebook, article sur le site internet
- Lettre info scolaire envoyée aux enseignants dans le but de donner des exemples d'animations, de valoriser les ouvrages du centre de ressources, proposer des activités en autonomie.
- Des rencontres avec les différentes circonscriptions seront menées afin de mieux présenter les actions de l'association.

Partenaires envisagés

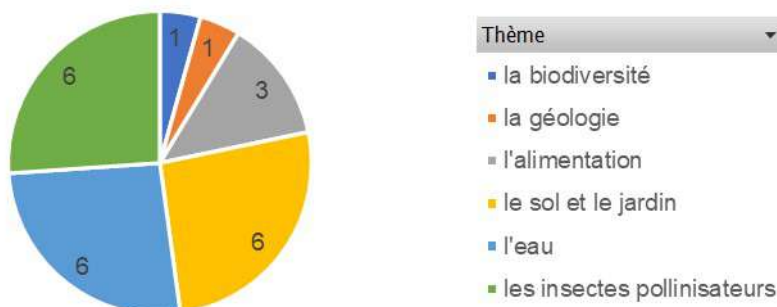
- Membres réseau CPIE CM et Agriculteurs locaux
- UR CPIE
- Inspection de l'Éducation Nationale
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES
- Département 30 et 34
- Enseignants et Chefs d'établissements
- Mairies
- Service éducatif du musée de Lodève, Médiathèque
- Syndicat mixte Tarn Amont, EPTB Fleuve Hérault



Au cours de l'année scolaire écoulée, le CPIE et ses partenaires sont intervenus avec enthousiasme dans **23 classes** (5 dans le Gard et 18 dans l'Hérault) réparties entre les départements du Gard et de l'Hérault.

645 élèves ont ainsi pu explorer plusieurs thématiques en lien avec l'environnement et le développement durable : la forêt et le changement climatique, la nature et le climat, l'alimentation, l'eau, le paysage et le patrimoine, ainsi que le jardin potager.

Répartition des projets scolaires 2024 -2025 par thématique



Étiquettes de lignes	30	34	Total séances par niveau et thématique
Lycée		1	1
L'eau		1	1
Primaire	5	17	22
La biodiversité		1	1
La géologie	1		1
L'alimentation	1	2	3
Le sol et le jardin		6	6
L'eau	1	4	5
Les insectes pollinisateurs	2	4	6
Total général	5	18	23

107 séances au totale enrichies par des sorties sur le terrain, rendues possibles grâce à l'implication de **6 structures adhérentes au CPIE sur 39 séances** : Argile en tête, Les jardins d'Altou, Anima, Orizom, Graine de Jade, Terre en partage ainsi que des agriculteurs locaux

Association Anima

L'association Anima propose des balades et ateliers en lien direct avec le monde végétal sauvage !

Annabella propose différentes approches pendant ses animations : sensible, botanique, médicinale, comestible et cosmétique. Le tout saupoudré d'histoires, mythes et légendes qui les accompagnent !



Aux petits sabots

Asinerie à Saint-Jean de la Blaquière, membre du CIVAM-Racines

Production de **lait d'ânesse** et de **savons artisanaux**

Possibilité d'intervention : Sortie sur la ferme et la savonnerie ou visite en classe avec un âne qui peut être combiné à un parcours de ramassage de déchets.



Association Argile en tête

L'association l'Argile en Tête a pour but d'éveiller le plus large public à la pratique de la céramique ainsi qu' à la connaissance de notre patrimoine archéologique et naturel. Elle s'adresse à tous mettant en œuvre divers matériaux et plus particulièrement la terre cuite et la terre crue.



Les jardins d'Altou

Petite ferme de production et de cueillette de plantes aromatiques et médicinales. Les cultures sont en bio sur de petites surfaces et les transformations sont réalisées sur la ferme pour produire des tisanes et des condiments. Agnès propose également des animations à l'école sur le potager, le goût et les 5 sens.



Terre en Partage

L'association Terre en Partage anime un jardin partagé et cultivé au naturel avec des parcelles réservées aux ateliers de groupes

Elle propose aux groupes scolaires des ateliers de jardinage au naturel et d'éveil à la biodiversité).



Graine de Jade

Association de sensibilisation à l'environnement. Graine de jade peut animer aussi bien classe, en balade ou au potager sur les thématiques liées à la biodiversité, à l'alimentation, aux déchets et aux énergies.



Orizom

Orizom est une association qui a pour raison la création de lien à travers des thématiques environnementales, artisanales, artistiques et culturelles. Voici les thématiques possibles : usages des plantes, lombricompost, low tech, pollution plastique....



Perspectives

Les actions d'animations scolaires bénéficient de subventions publiques pour proposer des actions offertes pour le grand public et des projets financés à plus de 80% dans les écoles. Le CPIE CM accuse depuis 2 ans en cumuler une baisse de 10% de la Région Occitanie et une chute de plus de 70% de la part du CD34. Cela à entrainer une augmentation du coût pour les mairies et associations de parents d'élèves.

Le CPIE CM doit donc se tourner vers de nouvelles sources de financières et donc déployer de nouveau projets :

- Partenariat avec l'UR CPIE et Dalkia pour coordonner un plan de sensibilisation à la sobriété énergétique dans les lycées, dans le cadre du Contrat de Performance Énergétique de la Région Occitanie. Pour le CPIE CM 3 lycées : Clermont l'Hérault, Gignac et Lodève.
- Projet Alimentaire Territorial Pays Cœur d'Hérault
- Accompagnement des écoles : Désimperméabilisations des cours d'écoles, Labélisation Etablissement en Démarche de Développement Durable, Aire Educative Terrestre, L'école dehors
- Partenariat avec le Syndicat des déchets pour intervenir dans les écoles primaires, les collèges et les lycées publics comme privés. » sur les sujets du réemploi et de l'économie circulaire.



2 – SENSIBILISER ET ÉDIFIER

La jeunesse

L'éveil à la nature et à ce qui nous entoure

Liens dynamiques internes et externes

- Socle commun UNCPIC « EEDD pour tous »

Objectifs

- Éveiller les enfants à la nature et à ce qui les entoure
- Avoir accès au dehors, à la nature, encadré par un professionnel de l'animation nature
- Aider l'individu à créer du lien avec la nature, avec l'environnement proche
- Aider l'individu à éveiller ses sens, sa sensibilité, son imaginaire, sa curiosité, sa motricité, ...
- Privilégier un travail interdisciplinaire et combiner différentes approches (scientifique, artistique, émotionnelle, ludique, sensorielle,)

Publics visés

- Enfants de 18 mois à 3 ans
- Assistantes maternelles + crèches

Calendrier

- Janvier à Décembre 2025

Localisation

- Sorties sur le territoire du CPIE-CM

Contenu

Sollicitation et rencontres

À la suite d'une rencontre avec la directrice du Relais Petite Enfance (RPE) du Lodévois et Larzac, le CPIE-CM a expérimenté depuis 2021, des interventions pour les tout petits avec les assistantes maternelles. Des sollicitations vers de nouvelles structures seront effectuées.

Coordination et réalisation d'interventions :

- Le programme des interventions sera élaboré en collaboration avec le RPE, qui se chargera ensuite de le diffuser auprès de ses membres.
- Préparation et réalisation des animations : il s'agira principalement de sortie en nature (forêt, prairies...) et chez des exploitants agricoles. L'approche ludique et sensorielles seront privilégiées.
- Bilan avec les assistantes maternelles et auto-évaluation
- Valorisation des interventions

Outils et projets pédagogiques adaptés :

- Élaboration d'outils et projets pédagogiques correspondant aux thèmes des projets et adaptés au niveau des enfants : jeux...

Moyens humains salariés et membre du réseau

- Coordination : salariés du CPIE-CM
- Préparation et Animation : salariés du CPIE-CM + agriculteurs

Partenaires envisagés

- Membres réseau CPIE CM et Agriculteurs locaux
- UR CPIE
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES
- Département 30 et 34
- Relais petite enfance et Assistantes Maternelles/ Crèches
- Service éducatif du musée de Lodève, Médiathèque
- EPTB Fleuve Hérault

Grandes actions réalisées 2025

Présentation

Cela fait désormais 4 ans que le partenariat avec le Relais Petite Enfance (RPE) du Lodévois Larzac se poursuit avec une belle dynamique de sorties et ateliers ludiques proposés aux assistantes maternelles du territoire et aux enfants qu'elles accueillent.

Les ateliers sont variés : visites de ferme, sorties rivières, balades dans la forêt et permettent aux assistantes maternelles de découvrir des lieux parfois méconnus du territoire.

Actions

Réunion coordinations

3 sorties (dont une d'annuler)

Type animation	Dates et Lieu	Partenaires	Participants
Visite de ferme	19/05/2025	Elevage Dromadaires Vacquerie	35
Visite de ferme	24/06/2025	Roc Castel Chèvrerie Le Caylar	30
Sortie Lac	09/10/2025	Baie des Vailhès	26
3 sorties		2 partenaires	91 participants

Évaluation

Retour positif et très enthousiaste de la part des assistantes maternelles et de la coordinatrice du RPE. Ces sorties apportent un prétexte de découverte de la biodiversité locale avec de nombreuses retombées positives : sorties variés, lieux variés, nombreuses participantes, renforce lien assistante maternelle-enfant accueilli, convivial, découverte de lieux inconnus

Nous sommes répertoriées au tant que structure intervenante auprès des 0-3 ans auprès du Coopère 34 et Graine Occitanie.

Éléments de perspectives

- Rencontrer le RPE du Pays Viganais pour un éventuel partenariat
- Rencontrer Bernadette Salvagnac du Service Petite Enfance pour étendre nos actions au multi-accueil 0-3 ans de Lodève.



2 – SENSIBILISER ET ÉDUIQUER

Liens dynamiques internes et externes

- Socle commun UNCPIC « EEDD pour tous »

Objectifs

- Rendre l'individu acteur d'un projet individuel et/ou collectif
- Avoir accès au dehors, à la nature, encadré par un professionnel de l'animation nature
- Aider l'individu à créer ou recréer du lien avec la nature, avec l'environnement proche et y porter un regard nouveau
- Faire découvrir un environnement spécifique et ses liens avec les activités humaines
- Acquérir des concepts, pour avoir une connaissance et une compréhension de ce qui nous entoure
- Acquérir de nouveaux comportements, notamment de respect, vis-à-vis de soi-même, de son environnement, de la société et d'autrui
- Développer des pratiques écocitoyennes
- Faire découvrir et utiliser des méthodes propres à la démarche scientifique (se questionner, observer-écouter, analyser, expérimenter, représenter)
- Aider l'individu à éveiller ses sens, sa sensibilité, son imaginaire, sa curiosité, sa motricité...
- Privilégier l'approche interdisciplinaire et combiner différentes approches (systémique, scientifique, artistique, émotionnelle, ludique, sensorielle,)

Publics visés

- Enfants en hors temps scolaires

Calendrier

- Janvier à Décembre 2025

Localisation

- Structures accueillants des enfants dans le temps hors scolaire (médiathèques, ACM...) du territoire du CPIE-CM
- Sorties sur le territoire du CPIE-CM

La jeunesse

Des vacances en nature

Contenu

Après plusieurs sollicitations et suite à la crise sanitaire, le CPIE-CM a décidé de proposer des interventions auprès des enfants en dehors du temps scolaire. L'objectif est qu'il y ait une régularité des interventions lors des vacances scolaires.

Coordination et réalisation de projets pédagogiques :

Pour chaque projet pédagogique :

- Réalisation d'un document d'appel et envoi dans tous les établissements fléchés sur le territoire du CPIE-CM avec des propositions de thématiques d'intervention.
- Prise de contacts et rencontres avec les structures accueillant des enfants en hors temps scolaires pour mieux cerner leurs besoins.
- Accompagnement et coordination des intervenants
- Préparation et réalisation des animations : il s'agira principalement de sortie en nature (forêt, prairies, rivières...) et chez des exploitants agricoles ou d'ateliers de fabrication (nichoirs, land-art, jeux nature...).
- Bilan avec les enfants et leurs encadrants et auto-évaluation
- Valorisation des interventions
- Utilisation des outils pédagogiques existants (Il était une fois le Cirque de Navacelles / En quête de nature /...) ou élaboration de nouveaux outils correspondant aux thèmes des projets et adaptés au niveau des enfants.

Partenaires envisagés

- Membres réseau CPIE CM et Agriculteurs locaux
- UR CPIE
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES
- Département 30 et 34
- Service éducatif du Musée de Lodève, Médiathèque
- EPTB Fleuve Hérault
- Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- Association un théâtre dans la forêt

Grandes actions réalisées 2025

Les matinées mouflets proposent aux familles les mercredis matin des ateliers culturels

L'association « Le Théâtre dans la Forêt » a assuré la coordination des matinées Mouflets en gérant les relations avec les partenaires, l'organisation des ateliers, ainsi que la promotion et les réservations des ateliers. Il a également réalisé un bilan technique des ateliers.

Le CPIE CM a mobilisé son réseau d'intervenants pour 4 ateliers d'avril à juin 2025, en fournissant les coordonnées des intervenants au Théâtre dans la Forêt pour une préparation en amont. Il a également assuré la fourniture du matériel pédagogique, contribué à la communication du programme, et informé le Théâtre dans la Forêt en cas de modifications.



Grandes actions réalisées

Titre action	Thématiques	Date	Contenu	PART	Intervenants
Mouflets : L'odyssée des plantes	Biodiversité	30/04/ 2025	L'association Théâtre dans la forêt propose aux familles les mercredis matins ses "matinées mouflets". Le CPIE est partenaire de cette initiative et propose : Observation des plantes, pour constituer au fur et à mesure de nos découvertes, un petit herbier retraçant leur évolution. Plus d'information à https://parlatges.org/events/matinee-mouflets/	9	Anima
Mouflets : à la découverte de la vie sous l'eau !	Eau	14/05/ 2025	L'association Théâtre dans la forêt propose aux familles les mercredis matins ses "matinées mouflets". Le CPIE est partenaire de cette initiative et propose : Avis aux petits explorateurs ! À travers des jeux, des observations et des histoires, les enfants découvriront les habitants de l'eau Plus d'information à https://parlatges.org/events/matinee-mouflets/	7	CPIE
Mouflets : l'eau des nuages à la rivière	Eau	28/05/ 2025	L'association Théâtre dans la forêt propose aux familles les mercredis matin ses "matinées mouflets". Le CPIE est partenaire de cette initiative et propose : Avis aux petits curieux !	9	CPIE



			D'où vient la pluie ? Où va l'eau des rivières ? Et pourquoi les inondations se produisent-elles ? À travers des expériences et des jeux les enfants exploreront le cycle de l'eau. Plus d'information à https://parlatges.org/events/matinee-mouflets/		
Mouflets : A la rencontre des pollinisateurs	Pollinisateur	11/06/2025	L'association Théâtre dans la forêt propose aux familles les mercredis matin ses "matinées mouflets". Le CPIE est partenaire de cette initiative et propose : Les enfants sont invités à découvrir le rôle crucial des insectes pollinisateurs à travers une balade d'observation. Ils récolteront des feuilles et fleurs, qu'ils utiliseront pour créer un cyanotypie, une technique de photographie ancienne utilisant la lumière du soleil. Chaque participant repartira avec son œuvre personnelle, alliant sensibilisation à la biodiversité et expression artistique. Plus d'information à https://parlatges.org/events/matinee-mouflets/	5	CPIE
4 interventions	Biodiversité Eau Pollinisateur			30 enfants	2 intervenants

Éléments de perspectives

Depuis plusieurs années le CPIE souhaiterait mettre à disposition son jardin et centre de ressources auprès des jeunes et acteurs du territoire pour mettre en place un club nature et agriculture.

2 – SENSIBILISER ET ÉDUIQUER

Liens dynamiques internes et externes

- Socle UN CPIE
- Liens avec les projets en cours
- Dynamique régional AlimenTERRE

Objectifs

- Avoir accès au dehors, à la nature, encadré par un professionnel de l'animation nature
- Aider l'individu à créer ou recréer du lien avec la nature, avec l'environnement proche et y porter un regard nouveau
- Faire découvrir un environnement spécifique et ses liens avec les activités humaines (principalement l'agropastoralisme)
- Faire se rencontrer les agriculteurs et les habitants, présenter la profession agricole
- Acquérir des concepts, pour avoir une connaissance et une compréhension de ce qui nous entoure
- Acquérir de nouveaux comportements, notamment de respect, vis-à-vis de soi-même, de son environnement, de la société et d'autrui
- Développer des pratiques écocitoyennes
- Aider l'individu à éveiller ses sens, sa sensibilité, son imaginaire, sa curiosité, sa motricité, ...
- Rendre l'individu acteur d'un projet individuel et/ou collectif
- Initier une démarche de transition écologique
- Favoriser la mixité et les échanges, le vivre ensemble

Publics visés : Tout public, habitants, touristes, familles

Calendrier- Avril à Octobre 2025

Localisation : Territoire du CPIE CM

)

Contenu

Le choix des actions à destination du grand public se fait en coordination avec le programme commun des animations du Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles. Nos intervenants sont formés à la valorisation et vulgarisation du label grand site de France

Pour chacune des animations :

- prise de contact avec les partenaires
- coordination des intervenants
- création d'outils pédagogiques en fonction des besoins
- préparation et réalisation des animations
- communication
- bilan avec les publics, les partenaires et auto-évaluation

Visites de fermes : Nous proposerons 10 visites de ferme pour aller rencontrer les agriculteurs de notre territoire, à la rencontre des élevages et productions locales.

Ciné débat : Relais local de l'événement festival AlimenTERRE: mobilisation des acteurs locaux, aide à la repartitions des films et des dates, choix des intervenants, communication, projection des films et débat avec les spectateurs. D'autres projections peuvent être propose selon les opportunités et besoins

Balades natures : Différentes sorties naturalistes pour mieux comprendre nos écosystèmes, notre patrimoine local ou encore notre biodiversité peuvent être proposées souvent en lien avec des actions en cours : trame verte et bleu, mares, pollinisateurs, amphibien, sciences participatives...

Stands pour public non captif : - atelier animations au niveau des belvédères et participation aux autres événements locaux (Gardons notre forêt, Gard à l'eau, fête des associations, programme Hérault nature, fête de la nature, de la science, de la transhumance, et marchés locaux

Partenaires envisagés

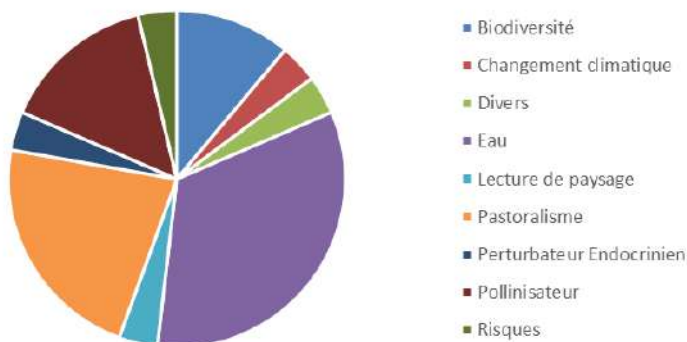
- Membres réseau CPIE CM et Agriculteurs locaux
- UR CPIE
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES
- Département 30 et 34
- COOPERE 34 et CPIE 30
- Service éducatif du musée de Lodève, Médiathèque
- EPTB Fleuve Hérault
- Entente Causses et Cévennes
- Syndicat mixte du Grand Site du cirque de Navacelles et grand site du Salagou/Mourèze

Grandes actions réalisées 2025

27 actions programmées (dont 3 annulées pour des raisons météorologiques et manque de financements)



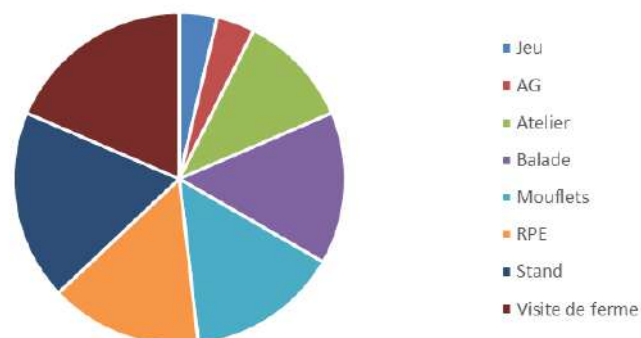
Répartition des actions Grand Public 2025 par thématique

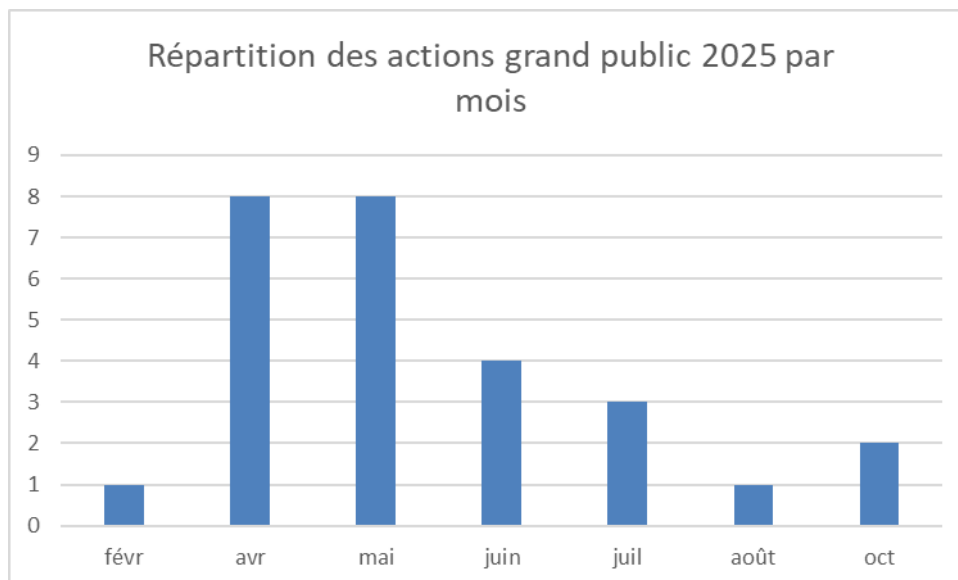


Thématique	Nombre d'actions
Biodiversité	3
Changement climatique	1
Divers	1
Eau	9
Lecture de paysage	1
Pastoralisme	6
Perturbateur Endocrinien	1
Pollinisateur	4
Risques	1
Total général	27

Format	Nombre d'actions
Jeu	1
AG	1
Atelier	3
Balade	4
Moufflets	4
RPE	4
Stand	5
Visite de ferme	5
Total général	27

Répartition des actions Grand Public 2025 par format



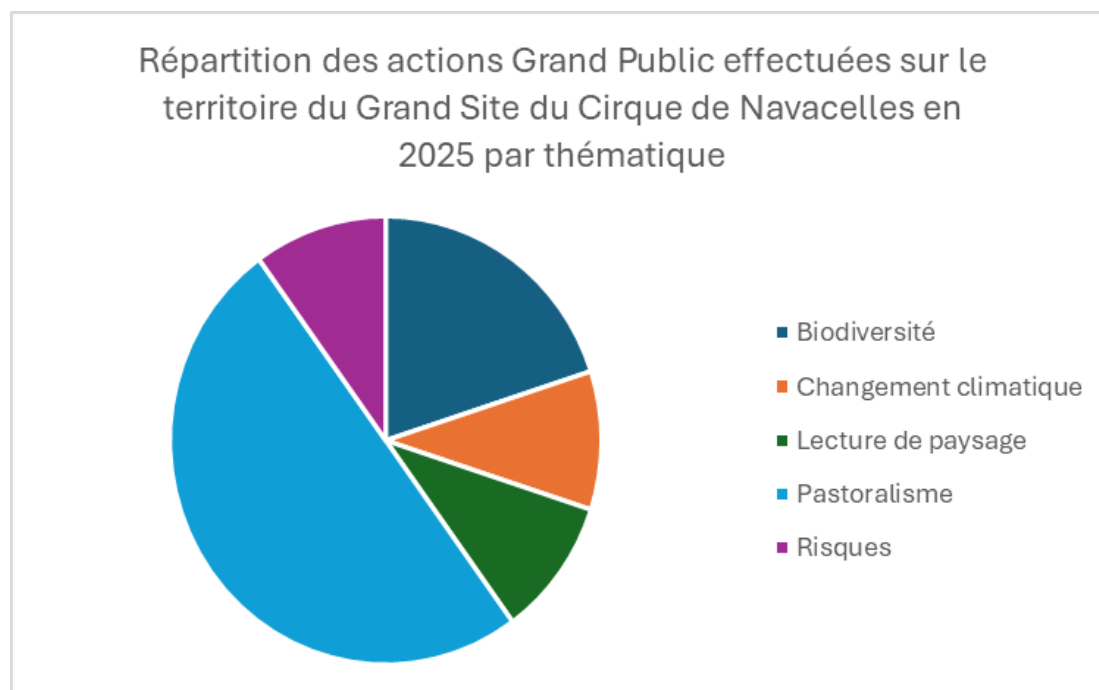


730 personnes sensibilisées

27 animations 10 ont été réalisées par le réseau

10 actions situées dans le territoire du Grand Site du Cirque de Navacelles

- 6 dans l'Hérault
- 4 dans le Gard



Répartition des actions effectuées sur le territoire du grand site par thématique et lieux	Balade	Stand	Visite de Ferme	Total
Biodiversité	2			2
Baume Auriol	1			1
Saint Maurice Navacelles	1			1
Changement climatique	1			1
Blandas	1			1

Lecture de paysage		1		1
Blandas		1		1
Pastoralisme	1	1	3	5
Baume Auriol		1		1
Blandas	1			1
La Vacquerie			1	1
Saint Michel d'Alajou			1	1
Sorbs			1	1
Risques		1		1
Hameau Navacelles -cirque de Navacelles		1		1
Total général	4	3	3	10



Communications :

- **6 lettres info numérique** (une par mois d'avril à septembre)
- **1 flyer grand public** imprimé en 3 000 exemplaires
- **3 lettres informations** sur les projets CPIE

Éléments de perspectives

- Recherche de partenariats et financements complémentaires
- Meilleure implication dans le Géoparc
- 2026 : Année internationale des parcours et du pastoralisme
- Le CPIE CM souhaite développer la thématique de la sobriété numérique
- Renforcer notre présence dans la Gard



2 – SENSIBILISER ET ÉDIFIER

Création de publications et outils pédagogiques

Objectifs

- Faire découvrir, par la lecture, le territoire du CPIE-CM, la biodiversité, les richesses naturelles et le rôle des activités humaines sur les paysages, témoignages d'acteurs locaux
- Aider l'individu à créer ou recréer du lien avec la nature, avec l'environnement proche et y porter un regard nouveau
- Valoriser les connaissances engrangées sur le territoire depuis la création de l'association, notamment dans le cadre des observatoires du CPIE-CM
- Agrandir les collections du CPIE-CM

Publics visés

- Tout public

Calendrier

- Janvier à décembre 2025

Localisation

- Territoire du CPIE-CM

Contenu

Lisons pour découvrir le territoire

Valorisation des ouvrages réalisés des différentes collections :

- Collection thématique "Regards vagabonds"
- Collection Ecaus'sphère
- Collection "A travers champs"
- Collection « Mémoire de territoire »
- Collection "Cahier technique"

Création de nouvelles ressources

Créer et mutualiser les ressources

En fonction des projets et des besoins, l'équipe est amenée à créer ou adapter des outils pédagogiques et de vulgarisation tel que des jeux, malles pédagogiques, expositions ou encore sentiers d'interprétation.

Ces outils ont vocation à être diffusés, animer et partager aux services du territoire par les porteurs de projets et les intervenants du CPIE.

Partenaires envisagés

- Membres réseau CPIE CM et Agriculteurs locaux
- UR CPIE
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES
- Département 30 et 34
- Entente Causses et Cévennes
- Syndicat mixte du Grand Site du cirque de Navacelles et grand site du Salagou/Mourèze

Grandes actions réalisées 2025

Suite aux différentes restructuration RH et financière de ces dernières années ce pôle est en latence Des actions y sont tout de même menées mais de façon simple selon les disponibilités de l'équipe et des projets financés en cours, car a ce jour l'association ne dispose plus de financement pour continuer sont activités tel qu'elle le souhaiterait.

Pour la collection « Mémoire de territoire » le CPIE-CM à travailler depuis il y a 4 ans sur un livret **pratique sur la technique de la pierre sèche** étant une pratique traditionnelle locale et ayant contribué au paysage des Causses Méridionaux, patrimoine UNESCO, le CPIE-CM souhaite faire partager cette pratique. Différentes actions ont déjà été menées

- Prise de contacts avec les personnes ressources
- Recherche de la documentation
- Tenue des Interviews
- Retranscription écrite des entretiens
- Relecture et complément
- Intégration d'un volet biodiversité

Sur l'année 2025 a été réalisée

- Mise en page et illustration, quasi finalisé
- Ajout d'un paragraphe sur l'intérêt en termes de biodiversité des mures et pierres sèches

Les étapes qu'il reste à réaliser sont :

- Relecture par les personnes ressources
- Impression et diffusion des ouvrages
- Vente des publications avec un état des lieux des points de ventes actuels et potentiel dans l'optique de trouver de nouveaux partenariats



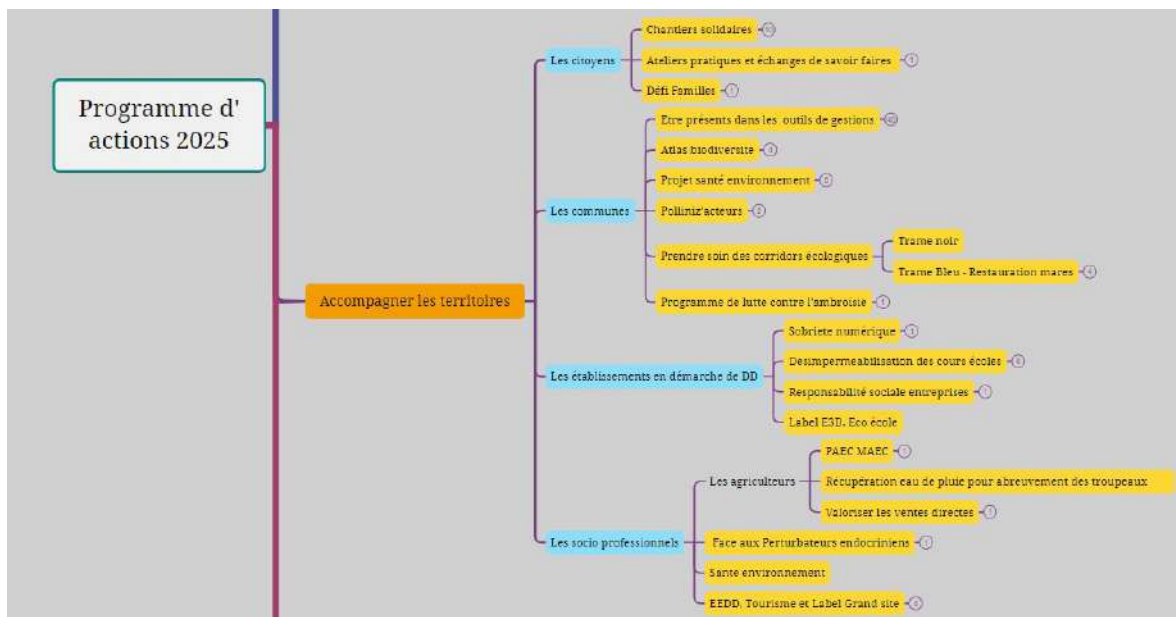
Nous continuons également travailler sur le **livret de préservation des mares et lavognes de note territoire** : Concilier les usages et la préservation des mares, milieux uniques et fragiles : Conseils d'entretien des mares des Causses méridionaux. Les phases réalisées sont :

- Prise de contacts avec les personnes ressources
- Recherche de la documentation
- Tenue des Interviews
- Retranscription écrite des entretiens
- Relecture et complément
- Mise en page et illustration
- Relecture par les personnes ressources

Éléments de perspectives

- Trouver des financements pour finaliser le livret Pierres sèches et bonnes pratiques de mares
- De nombreux ouvrages restent en stock à valoriser, Libérer du temps RH pour un suivi plus soutenu des publications
- Réflexion sur les ouvrages à rééditer en lien type sur la transhumance

AXE - ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES



Les axes

- Les citoyens
 - **Défi familles**
- Les communes et autres collectivités
 - **Atlas de la Biodiversité**
 - **PRAM & TVB/**
 - **Polliniz'acteurs II**
- Les établissements en démarche de développement durable
 - **Accompagner vers la sobriété numérique**
 - **Programme Sobriété énergétique dans les Lycées**
- Socioprofessionnels
 - **Contractualisation MAEC**
 - **Parcours citoyens santé environnement**

Les principaux partenaires

Membres du réseau CPIE CM

Agriculteurs locaux

Autres partenaires

- Services de l'état : OFB, ONF, ARS, DREAL Occitanie, Agence de l'eau
- Collectivités : Région Occitanie, Conseils Départementaux : CD30 et CD 34 ; Communauté de communes : CCLL et CCPV ; Pays : Cœur d'Hérault et Causses et Cévennes, centre social du LUTEVA, QPV Lodève
- Syndicat mixte : SMG Navacelles EPTB, Fleuve Hérault, PNR Grands Causses
- Réseaux : UR CPIE d'Occitanie et Auvergne Rhône, GRAINE Occitanie
- Socioprofessionnels : Chambre d'agriculture 34
- Associations : CEN Occitanie, La salsepareille, Tela Botanica, CODEV
- Organismes de formation : ARDAM, Le Merlet, Amphiprion
- Autres : Dalkia energie

3- ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Liens dynamiques internes et externes

- Socle UN CPIE
- Liens avec les projets en cours
- Réseau des Parcs régionaux

Objectifs

- Avoir accès au dehors, à la nature, encadré par un professionnel de l'animation nature
- Aider l'individu à créer ou recréer du lien avec la nature, avec l'environnement proche et y porter un regard nouveau
- Faire découvrir un environnement spécifique et ses liens avec les activités humaines (principalement l'agropastoralisme)
- Faire se rencontrer les agriculteurs et les habitants, présenter la profession agricole
- Acquérir des concepts, pour avoir une connaissance et une compréhension de ce qui nous entoure
- Acquérir de nouveaux comportements, notamment de respect, vis-à-vis de soi-même, de son environnement, de la société et d'autrui
- Développer des pratiques écocitoyennes
- Accompagner l'individu à éveiller ses sens, sa sensibilité, son imaginaire, sa curiosité, sa motricité, ...
- Rendre l'individu acteur d'un projet individuel et/ou collectif
- Initier une démarche de transition écologique territoriale
- Favoriser la mixité et les échanges, le vivre ensemble

Publics visés : Tout public, habitants, touristes, familles

Calendrier- Janvier à décembre 2025

Localisation

- Territoire du CPIE-CM

Les citoyens en actions

Contenu

Le choix des actions à destination du grand public se fait en coordination avec le programme commun des animations du Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles. Nos intervenants sont formés à la valorisation et vulgarisation du label grand site de France

Pour chacune des animations :

- prise de contact avec les partenaires
- coordination des intervenants
- création d'outils pédagogiques en fonction des besoins
- préparation et réalisation des animations
- communication
- bilan avec les publics, les partenaires et auto-évaluation

Chantiers solidaires : En parallèle des visites de ferme et des ateliers, des chantiers de restauration, d'entraide peuvent être proposés afin de réaliser des petites actions en faveur de la biodiversité. Ils participent à la vulgarisation de nos actions, à l'actions collective et l'entraide ou encore à la vulgarisation de métier ou techniques locales.

Ateliers pratiques et échange de savoir-faire : De nombreux types d'ateliers peuvent être mis en place afin d'acquérir et partager des techniques et savoir-faire en faveur de la biodiversité et de la transition écologique. Ils peuvent prendre la forme de construction de nichoirs, de refuges pour la biodiversité, de fabrication de cosmétiques, de cueillettes et transformations de plantes locales.

Défi familles à biodiversité positive : Projet visant à accompagner des familles qui souhaitent réduire leur empreinte sur la biodiversité dans leur quotidien, de manière ludique, en relevant des défis thématiques. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de réponses aux enjeux de préservation du vivant.

Partenaires envisagés

- Membres réseau CPIE CM et Agriculteurs locaux
- UR CPIE
- Région Occitanie, DREAL, DRAJES
- Département 30 et 34
- Entente Causses et Cévennes
- Syndicat mixte du Grand Site du cirque de Navacelles et grand site Salagou/Mourèze
- COOPERE 34 et CPIE 30
- Réseau des Parcs naturels GC

Accompagner des familles qui veulent prendre soin de la biodiversité



Manger, se déplacer, s'éclairer, voyager, se loger, entretenir son habitation, jardiner, pratiquer un sport dans la nature... Toutes ces actions de la vie quotidienne influent sur la biodiversité, celle qui nous entoure, mais plus globalement celle qui peuple l'ensemble de la planète. La biodiversité, c'est la vie sous toutes ses formes. Elle nous permet de manger et respirer ; elle régule le climat, la qualité de l'air et de l'eau ; elle contribue à notre bien-être et demeure une source d'inspiration... Bref, elle nous est indispensable ! Et pourtant, les scientifiques nous alertent : l'être humain la met chaque jour à rude épreuve. Le projet Défi familles à biodiversité positive vise à éclairer des familles sur l'impact des activités humaines sur la biodiversité et à les accompagner au changement, encourager les petites victoires du quotidien pour réduire son "empreinte biodiversité". Le Défi familles à biodiversité positive un projet porté par l'union régionale des Parcs naturels régionaux, relayé à l'échelle local par le Parc naturelle des grands Causses sur notre territoire qui s'est tourné vers le CPIE cm pour sa mise en œuvre locale. Pour cela nous avons créé un partenariat avec le centre social du LUTEVA de la ville de Lodève.

Grandes actions réalisées 2025

5 séances	Participation du public pour le choix de 4 thématiques ; 1. Produits locaux, 2. Fabrication de produit ménagers maisons 3. Accueillir la biodiversité en ville 4. Découverte des rivières et leurs écosystèmes	5 partenaires locaux	Majoritairement e extérieur	Prêt d'expositions	71
Date	Thème	Intervenants	Lieux	Prolongement	Participants
21-févr	Présentation du projet et des partenaires et Choix des thèmes et sorties par le public.	CPIE	Intérieur UTEVA		22
22-avr	Sortie à la journée au Caylar : visite de ferme + rencontre d'un apiculteur	GAEC Roc Castel + Apiculteur Perrier /CPIE	Venue en bus de Lodève journée en extérieur avec piqueunique à la mare du Caylar	Exposition polliniz'acteur exposer locaux du centre social	25
23-avr	Fabrication de lessive/savon maison (moins de déchets et perturbateurs endocriniens),	ANIMA/CPIE	Intérieur UTEVA	Exposition Perturbateur endocrinien	14

24-avr	Comment accueillir la biodiversité sur son balcon ?	LPO/CPIE	Intérieur/Extérieur Parc Goerges Brassens de Lodève		8
25/04	À la rencontre de la rivière (découverte des animaux, végétaux, cycle de l'eau, fabrication de jeu en matière naturelle)	CPIE/Œuvre d'eau	Extérieur UTEVA sur les berges de la Soulandres		2

Quartier Prioritaire de Ville - Lodève

Présentation du projet

Prolongement du projet Défi famille via des financements QPV du centre de ville de Lodève de la communauté de commune Lodévois et Larzac



Grandes actions réalisées 2025

6 demi-journées	1. Rivière, 2. Déchets, 3. Sobriété numérique 4. Eau 5. Visite de ferme	4 partenaires locaux			47 participants
Date	Thème	Intervenants	Lieux	Texte communication	Participants
03/12/2025	Caps sur la rivière II	Œuvre d'eau/CPIE cm	Le Caylar	Petite pêche et découverte de la rivière, Pique-nique rivière Ramassage déchets avec œuvre d'eau et goûter festif	22
10/12/2025	Trier et après... La face cachée des trésors recyclés ?	Syndicat centre hérault/CPIE	St Thibery	Visite du centre de tri Oekotri. La visite se constitue en 2 temps : un temps pédagogique en salle et un temps dans l'usine.	3
10/12/2025	Sortie et zoom sur les smartphones	CPIE	Lodève	AP : Temps ludique autour des pourquoi et comment mieux trier ces déchets avec un axe smartphone	5
03/12/2025	Visite de ferme et gestion de l'eau	CPIE / Jérôme Clarrisac et Roc Castel	Le Caylar/ Repas tiré du sac en bord de lavogne	Journée sur le Causse à la rencontre d'agriculteurs locaux : Ferme du Roc Castel et ferme de M Clarissac. Nous aborderons leur métier, leurs produits locaux et le rôle crucial d'une agriculture respectueuse de l'environnement qui façonne nos paysages. Serons particulièrement abordés leur gestion de l'eau dans cet écosystème aride, les stratégies mises en place pour y faire face et quelles pistes sont envisagées pour répondre aux changements climatiques.	17

3- ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Liens dynamiques internes et externes

- URCPIE et GRAINE « Mise en réseau des acteurs »
- Projets UR CPIE « TVB -PRAM » et « Polliniz'acteurs »
- Réseau N2000

Objectifs

- Accompagner les collectivités dans les prises en compte des enjeux environnementaux et de développement durable en les dotant d'informations sur le territoire, la biodiversité, les richesses naturelles et le rôle des activités humaines sur les paysages
- Évaluer les déclinaisons locales des démarches stratégiques de Développement Durable
- Veiller à la prise en compte, dans les politiques publiques, du territoire du CPIE-CM, des richesses naturelles, du rôle des activités humaines sur les paysages et plus particulièrement les activités agropastorales
- Veiller à la cohérence des actions réalisées et à la prise en compte des différents usages du territoire
- Valoriser les connaissances engrangées sur le territoire

Publics visés

- Élus et personnels des collectivités

Calendrier

- Janvier à décembre 2025

Localisation

- Territoire du CPIE-CM

Les communes et autres collectivités

Contenu

Accompagnement à la mise en place de projet :

De nombreux élus ont fait remonter un besoin d'accompagnement technique et de veille thématique et législative. En réponse, le CPIE-CM peut leur proposer :

- Expertise, conseil : accompagnement dans des réponses d'appel à projets et de tous projets en lien avec la biodiversité, la protection de la nature, changement climatique mais aussi de la sensibilisation jusqu'à la proposition d'un plan d'action en passant par l'aide au diagnostic. Conseils sur l'aménagement du territoire.
- Au regard de l'actualité et des besoins ; analyse, vulgarisation et mise à disposition des données en possession du CPIE-CM

Implication dans les structures locales :

Pour rester au plus près de l'actualité de son territoire, l'équipe tente d'être présente dans un maximum d'outils de gestion du territoire :

- Le CPIE-CM est co-gestionnaire du bien Causses et Cévennes, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. A ce titre, il contribue, aux groupes de travail et à la réussite de ce projet collectif.
- Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles (Animations Grand public, formation des écovolontaires, commission de fréquentation)
- PNR des Grands Causses (PRAM, filière laine, N2000...)
- Communauté de communes Lodévois et Larzac et du Pays Viganais : Le CPIE-CM participera aux différentes commissions (p.ex. Office de Tourisme, service eau et rivière, PAT..)
- Pays Cœur d'Hérault (PAT, CLS,...)
- Établissement Public de Bassin du Fleuve Hérault
- Géoparc « Terres d'Hérault » sur le Cœur d'Hérault
- Participe à l'élaboration de nombreux projets ; SCOT, PCAET, PLUI, Charte forestière, ...

Différents programmes sont déjà portés par le CPIE et mis à disposition des collectivités locales tel que :

- **TVB** : programme en faveur des trames vertes et bleues
- **PRAM** : programme en faveur des mares – programme de restauration de corridors de mares
- **ABC** : accompagnement au dépôt et à la réalisation d'Atlas pour la Biodiversité Communale
- **Polliniz'acteurs** : programme en faveur des pollinisateurs
- **N2000** : animation du DOCOB et des MAEC

Partenaires envisagés : URCPIE, réseau CPIE, Région, DREAL, Département 30/34, Entente CC, Syndicats mixtes



Grandes actions réalisées 2025



Dans la continuité de nos actions ABC

- Nous continuons l'accompagnement de la commune de Sorbs dans la réalisation de leur plan d'actions.
 - o Appui au diagnostic pastoral (action prioritaire sortie de l'ABC 2022-2024 via une enquête, des jours de terrain et l'élaboration d'un plan d'action prioritaires opération avec les partenaires associés : chambre de l'agriculture 34, CEN Occitanie
 - o Fin et diffusion du document de vulgarisation grand public des résultats de l'ABC 2022- 2024
 - o Élaboration d'une soirée ludique et festive de vulgarisation auprès des habitants de la commune de l'ABC 2022- 2024 29 novembre 2025 **36 participants**
- Nous avons continué de diffuser la promotion des Abc via nos lettres d'informations et lors de nos rencontres locales
- Nous avons accompagné la communauté de commune du Lodévois et Larzac dans une candidature inters communaux auprès de l'OFB. Financement obtenu pour 4 communes



Éléments de perspectives

Nous espérons poursuivre l'accompagnement de notre territoire d'action par le déploiement d'outils tel que les ABC réunissant en un seul projet la majorité de nos compétences mêlant : mobilisation citoyenne, expertise naturaliste et accompagnement des territoires pour la préservation et vulgarisation de la biodiversité.



Programme « Polliniz'acteurs 2 »

Informations générales

- **CPIE concernés** : 10 CPIE du Massif Central dont le Rouergue, le Gard, les Causses Méridionaux et la Lozère pour l'Occitanie
- **Partenaires financiers** : ANCT, FEDER Massif Central, Région BFC, NVA et AURA
- **Partenaires techniques** : Arthropologia, OPIE
- **Durée** : Novembre 2023 à septembre 2026

Contexte et objectifs

Depuis 2021 l'UR CPIE Auvergne Rhône-Alpes a porté un projet en lien avec le PNA « France, terre de pollinisateurs » qui associe, sur le

Massif Central, 9 CPIE et l'UR CPIE Occitanie.

L'objectif est de mobiliser les territoires en faveur de la préservation des pollinisateurs et de parvenir à une amélioration des connaissances sur les abeilles sauvages, sur l'ensemble du massif, en étudiant des milieux divers à fort potentiel de biodiversité. Ce projet se nourrit aussi de la richesse des compétences au sein de ce réseau, en matière d'animation territoriale, de création d'outils pédagogiques ou d'expertise scientifique.

En 2025 un nouveau dépôt a été réalisé à l'échelle de la structure auprès de différents financeurs afin de poursuivre ce projet.

- **Volet 1 - Pilotage et coordination**
- **Volet 2 - Accompagnement des territoires** : faciliter la prise en compte des pollinisateurs dans les programmes d'aménagement du territoire. Animations de sensibilisation grand public et scolaires.
- **Volet 3 : Création d'outils de communication et de sensibilisation**

En savoir plus : [la vidéo de valorisation du projet](#) ; [la note de valorisation scientifique](#) ; [Flyer de présentation des outils](#)



Le projet « Polliniz'acteurs » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.



Grandes actions réalisées 2025

Volet	Actions	Jours
1 COORDINATION	Coordination du projet : formation, réunion coordo projet ; bilan technique montage/acompte/solde ; suivi équipe, relation partenaires	19
2 ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES	Communication et diffusion sur les territoires, lettre info...flyer stand, réunion info/rencontre mairie (Trèves, Sorbs..), Expo-Phyto Pays cœur Hérault,	4
3 ANIMATIONS PEDAGOGIQUES	Actions scolaires et grand public,	12
5 OUTILS DE COMMUNICATION/Diffusion	Création outils de communication - Outils de diffusion répliquabilité	1
		36



TVB -PRAM 2023-2025



Trame verte et bleue
en Occitanie



Informations générales

- **Intervenants** : 13 CPIE d'Occitanie
- **Partenaires financiers** : FEDER, Région Occitanie, AEAG, AERMC, DREAL
- **Partenaires techniques** : ARB Occitanie, CEN, LPO, CATZH, FRC, OFB
- **Durée** : 2023-2025



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Contexte & objectifs

En concertation avec les différents partenaires, l'URCPIE Occitanie a fusionné le programme TVB avec le PRAM à partir de juillet 2021 au sein d'un dossier intitulé « Mobiliser les acteurs et les territoires pour la biodiversité », qui s'inscrit dans la continuité des actions menées pour la prise en compte de la TVB et des mares dans les territoires (sensibilisation, accompagnement, communication). Ce programme a été renouvelé dans le cadre de la programmation régional FEDER, FSE+ 2021 2027 de la Région Occitanie et s'inscrit priorité 2 « Agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée » qui prévoit 186 M€ de FEDER sur un ensemble d'objectifs stratégiques dont la biodiversité.



VOLET 1 – Dynamique de réseau et partenariats

- Participation aux dynamiques “biodiversité” régionales : participation au GT Extinction de l’éclairage public animé par l’ARB, rencontres mobilisation citoyenne du GRAINE, dynamique d’accompagnement TVB de l’ARB...
- Relation avec les partenaires techniques et financiers : COPIL TVB-PRAM, COTECH PRAM (NEO, CEN, FRC, LPO)
- Animation de la dynamique d’échanges et de partage au sein du réseau CPIE : réunions de suivi, journées de culture commune
- Coordination administrative et technique : dossier de subvention, conventions, suivi et bilans techniques et financiers, paiements...

VOLET 2 – Ressources et communication

- Actions de communication et de diffusion d’information : articles, radio, presse, réseaux sociaux, lettres d’information, ...
- Vulgariser la ressource scientifique et mettre à disposition des ressources techniques, documentaires ou pédagogiques sur la TVB et les mares.
- Lancement du site Internet et du kit de communication PRAM Occitanie coordonné par le CPIE du Rouergue

VOLET 3 – Accompagnement des territoires

- Action de sensibilisation et de mobilisation (ateliers en salle ou sur le terrain, animation de dynamiques participatives...)
- Action d’animation territoriale
- Accompagnement à la démarche de projets (Niveau 1)
- Accompagnement technique (Niveau 2)

Pour en savoir plus

Plaquette TVB Occitanie : <https://www.calameo.com/read/0054201316c23bd26ca79>

Guide pratique TVB Occitanie : <https://www.calameo.com/read/0054201317dd0566ed85f>

Site web du PRAM Occitanie : <https://www.pram-occitanie.fr/>

Grandes actions réalisées 2025

Structure	Type d'intervention	Nombre de jours	Personnes touchées
CPIE CM	V32 - Accompagnement technique	45,5	14
CPIE CM	V32 - Accompagnement démarche de projets	29,5	81
CPIE CM	V31 - Action de mobilisation citoyenne	8	138
		94	233

Lieu d'intervention :

- Saint André de Sangonis
- Trèves
- Sorbs
- Le Cros
- Le Caylar
- Les Rives
- Lodève
- Le Puech
- Olmet et Villecun
- Celles"
- La Vacquerie/Saint-Martin-de-Castries
- Saint Etienne de Gourgas

- Saint Maurice Navacelles
- Baume Auriol"
- Site N2000 Causse du Larzac

- Le Puech
- Olmet et Villecun
- Celles
- Association Oeuvre d'Eau
- Festival Roc Castel
- CEN Occitanie

Structure/partenaire/ bénéficiaire de l'intervention

- Pays Coeur d'Hérault
- Trèves
- PNRGC CCLL CEN
- CCLL et Lodève

Éléments de perspectives

- Poursuite de nos actions avec un axe fort autour des mares et lavognes
- Dépôt d'un nouveau dossier 26/28 via l'UR CPIE

3- ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Socioprofessionnels

Les agriculteurs

Liens dynamiques internes et externes

- Projet associatif – Objectif 2 – Actions 1, 2 et 3
- Dynamique URPIE « Mise en réseau des acteurs »
- Dynamique GRAINE « Mise en réseau des acteurs »
- Animation de territoire en lien avec les démarches agro-environnementales
- Réseau Gestionnaire d'espace naturel et Natura 2000

Objectifs

- Soutien à l'agropastoralisme
- Aider le déploiement de l'agritourisme, pour une meilleure reconnaissance du métier d'agriculteur
- Recenser les besoins d'accompagnement des agriculteurs
- Promouvoir l'agriculture locale
- Promouvoir les actions à destination des agriculteurs mis en place sur le territoire
- Mobilisation des acteurs locaux autour de projets collectifs et concertés

Publics visés

- Agriculteurs
- Touristes
- Habitants

Calendrier : Janvier à décembre 2025

Localisation : - Territoire du CPIE-CM

Critères de réussite - Évaluation

- Accompagnement d'agriculteurs
- Plaquette de présentation
- Nombre d'entretiens
- Nombre de réunions

Contenu

PAEC

Animation du projet agro-environnemental et climatique (MAEC) 2023-27. Les rencontres avec les éleveurs candidats retenus ont permis notamment des échanges techniques, le relevé de problématiques en lien avec le pastoralisme, les changements climatiques en lien avec la ressource en herbe et la gestion des infrastructures agroécologiques.

Accompagnement pédagogique

Accompagnement pour une meilleure valorisation de leur métier via l'aide à la création de visites de ferme, à la création d'outils pédagogiques, à l'acquisition de compétence sur la vulgarisation via les formations CIVAM Racines... Ou encore via la mise en place de chantiers solidaires tels que la restauration de mares ou lavognes, murs en pierres sèches, nettoyage de parcelles...

Récupération d'eau de pluie pour l'abreuvement des troupeaux

Publication d'une offre de stage pour 2026

Partenaires envisagés

- DREAL Occitanie
- Région Occ via le Parc GC Natura 2000
- Conseils départementaux 30 et 34
- Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
- Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles
- FRCIVAM, CIVAM BIO CIVAM Empreinte
- Chambre d'agriculture 30 et 34

Grandes actions réalisées 2025

Contractualisation MAEC

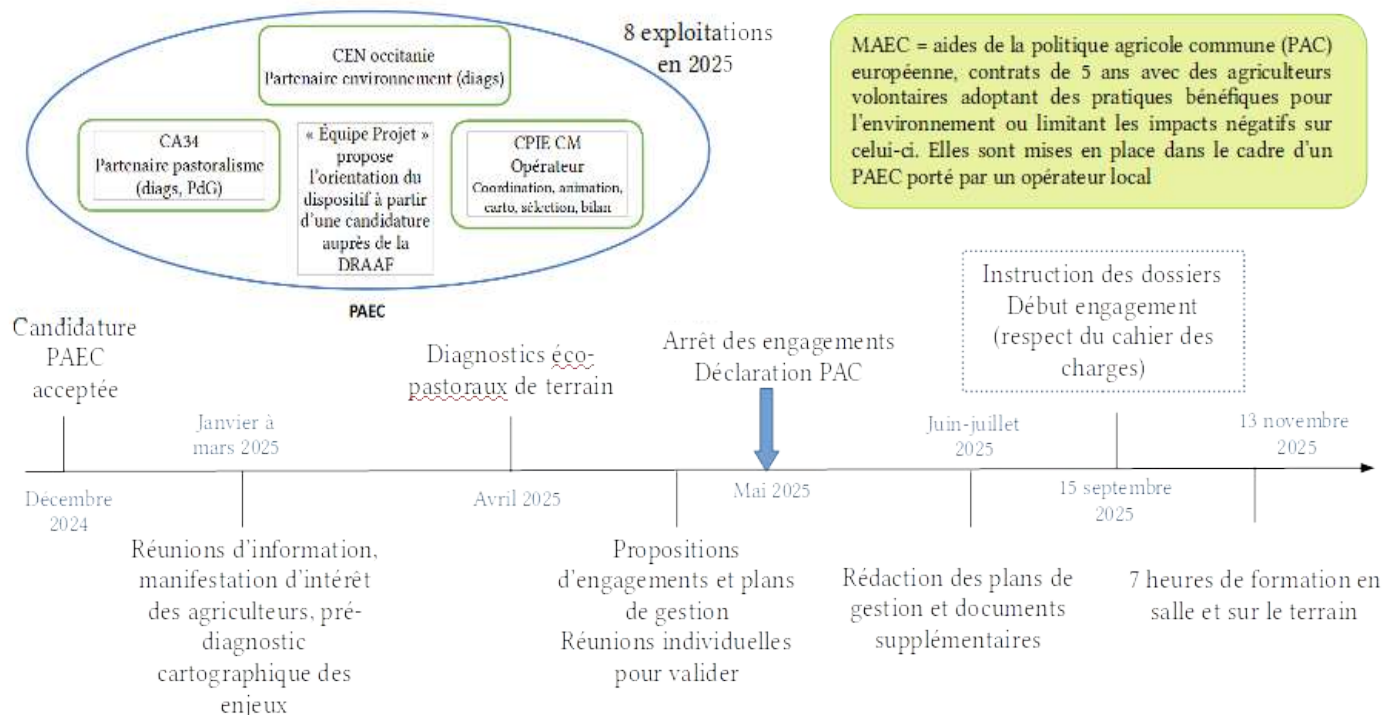


Le PAEC est lié au territoire comprenant les deux sites Natura 2000 « Causse du Larzac » et « Contreforts du Larzac ». Il cible donc spécifiquement l'enjeu biodiversité. Le maintien et la gestion des surfaces en herbe (prairies, pelouses et landes) est l'un des enjeux prioritaires au niveau local et contribue hautement à la diversité biologique. Leur gestion raisonnée est aussi garante de prévention des feux de forêt, de préservation des paysages et d'une bonne qualité de l'eau. L'essentiel de l'enjeu biodiversité dépend de l'équilibre entre la dynamique naturelle de la végétation et les différentes activités humaines (en particulier le pastoralisme).

Les mesures du PAEC concernent :

- la préservation des prairies maigres de fauche (diversité floristique, mise en défend et retard de fauche),
- la préservation des habitats naturels et d'espèces par la gestion pastorale et les interventions complémentaires mécaniques,
- la création de couverts d'intérêt faunistique pour la protection de la petite faune, les insectes auxiliaires et l'alimentation de l'avifaune,
- la préservation de l'habitat naturel d'intérêt communautaire mares temporaires et des espèces flore associées et mares en tant qu'infrastructures agroécologiques et habitats d'espèces (flore, amphibiens, odonates)

Le déroulement de la contractualisation PAEC 2025



Le projet est entré dans sa phase animation en janvier 2023. Les candidats à la contractualisation sont sélectionnés sur la base d'un croisement de leurs surfaces agricoles avec des enjeux biodiversité prioritaires du territoire.

Le projet compte 3 campagnes de contractualisation sur les 3 ans 2023, 2024 et 2025.

Le déroulement est le même lors du démarrage des contrats : Une phase de terrain a eu lieu au printemps.

avec le CEN Occitanie (diagnostic environnemental) et la Chambre d'agriculture de l'Hérault (pastoralisme). La rencontre des exploitants et les travaux de diagnostic permettent d'aboutir sur des propositions de mesures en adéquation avec les réalités technico-économiques des exploitations. Les cahiers des charges sont traduits en plans de gestion et fiches techniques durant l'été afin de doter les bénéficiaires de feuilles de routes techniques qui les accompagnent durant les 5 ans du contrat. In fine une phase de restitution des éléments de contrats et fiches techniques a eu lieu avant de passer à la signature des pièces avant le 30 septembre 2023.

Le CPIE-CM a participé aux réunions de concertation régionale organisées par les services de l'État afin de rester informé sur les modalités des paramétrages de mesures.

La formation obligatoire

Une formation à destination des éleveurs engagés a également eu lieu le 13 novembre 2025. La formation des bénéficiaires constitue une étape obligatoire et essentielle de leurs engagements. Elle vise à accompagner concrètement les exploitants dans l'adaptation des pratiques agropastorales en faveur de la biodiversité. Ces formations renforcent l'appropriation des mesures par les éleveurs et contribuent à l'efficacité environnementale des MAEC sur les territoires. En favorisant le dialogue entre agriculteurs, techniciens et structures animatrices, ils participent pleinement à la réussite durable des engagements agro-environnementaux. La formation de cette année clôture une série de trois rendez-vous permettant de dispenser les contenus pédagogiques auprès des 36 exploitants bénéficiaires de MAEC. La journée a été structurée avec un temps en salle et seconde partie sur le terrain avec observation des secteurs engagés. La Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le CEN Occitanie, structures membres du Projet pluriannuel Agri-Environnemental et Climatique, ont conduit les éleveurs tout au long de la journée, à travers un programme articulé autour de la gestion du pâturage et des ligneux ainsi que la préservation de la biodiversité (faune, flore, habitats). Elle a permis également d'échanger sur les retours d'expériences, de clarifier les objectifs des MAEC et de sécuriser le respect des cahiers des charges et des plans de gestion.



Récapitulatif financier global du projet depuis la première année d'engagements 2023

Nom territoire	Enveloppe demandée initiale	Pondération montant demandé global	Montant accordé
OC_CACO	1 874 335,00 €	70 %	1 312 034,50 € pour la durée de 5 ans de contrats

Pour les campagnes d'engagements 2023 et 2024 ont été consommés respectivement 50 % et 25 % de l'enveloppe accordée et 18 et 9 exploitations bénéficiaires.

Récapitulatif contractualisation en 2025 pour le Site Causse du Larzac :

Type de contrat et intitulé	Montant	% de l'enveloppe globale	Bénéficiaires
Contrats MAEC visant le maintien des milieux pâturés ouverts, la diversité floristique des prairies, le maintien en bon état des infrastructures agroécologiques	335 780,25 €	25 %	8 exploitations d'élevage (Moyenne de 8375 € par exploitation)

Le PAEC compte au terme des trois années d'engagement 35 exploitations d'élevage sur le territoire du PAEC OC_CACO aidés pour un montant total de 1 309 693,60 €.

Membres du réseau du CPIE-CM concernés l'action : Cen Occitanie et Chambre d'Agriculture de l'Hérault, **Partenaires :** Région Occ, Parc Naturel Régional Grands Causses, Les agriculteurs, Cen Occitanie, Chambre d'Agriculture de l'Hérault,





3- ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Liens dynamiques internes et externes

- Projet associatif – Objectif 2 – Actions 1, 2 et 3
- Dynamique URCPiE « Mise en réseau des acteurs »
- Dynamique GRAINE « Mise en réseau des acteurs »
- Projet UR CPiE « Occitanie sans perturbateurs endocriniens »

Objectifs

- Favoriser l'activité économique liée au tourisme
- Doter les professionnels du tourisme d'information sur le territoire, la biodiversité, les richesses naturelles et le rôle des activités humaines sur les paysages
- Valoriser les connaissances engrangées sur le territoire depuis la création de l'association, notamment dans le cadre des observatoires paysagers
- Aider l'individu à créer ou recréer du lien avec la nature, avec l'environnement proche et y porter un regard nouveau
- Faire découvrir un environnement spécifique et ses liens avec les activités humaines
- Acquérir des concepts, pour avoir une connaissance et une compréhension de ce qui nous entoure
- Acquérir de nouveaux comportements, notamment de respect, vis-à-vis de soi-même, de son environnement, de la société et d'autrui
- Aider l'individu à éveiller ses sens, sa sensibilité, son imaginaire, sa curiosité, sa motricité,

Publics visés

- Professionnels en lien avec le tourisme
- Professionnels en travail social
- Assistantes maternelles...

Calendrier : - Janvier à Décembre 2025

Localisation : - CPiE CM

Socioprofessionnels

Autres

Contenu

Accompagnement des professionnels du tourisme :

Formation des éco-volontaires :

Depuis plusieurs années, des équipes d'éco-volontaires sont basées dans le hameau de Navacelles (et depuis 2024, à la cascade de Saint-Laurent le Minier) pour informer et sensibiliser les visiteurs en période estivale. Ils viennent d'horizons divers et ne connaissent pas le territoire. Le CPiE-CM participe à leur formation sur l'agropastoralisme, la géologie, la biodiversité, les paysages et l'histoire de l'Homme sur le territoire du Grand Site de France du Cirque de Navacelles mais aussi sur la vulgarisation et les démarches pédagogiques auprès des publics passants.

Conflit d'usages

Depuis 2024, une réflexion est menée avec les agriculteurs, l'Entente Causse et Cévennes, le Syndicat Mixte du Grand site de Navacelles et les offices du tourisme du territoire sur le partage de l'espace en saison estivale. Poursuite du partenariat avec les offices du tourisme du territoire.

Pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens :

L'URCPiE Occitanie déploie un projet sur les perturbateurs endocriniens. Nos actions se sont orientées à destination des futurs professionnels de soins et service à la personne et nous aimerions la déployer maintenant sur un plus large public.

Accompagner vers la sobriété numérique :

Via l'UR CPiE Occitanie, nous déployons un projet d'accompagnement vers la sobriété numérique, qui a pour objectifs de : se mobiliser en interne pour modifier nos pratiques ; et déployer des actions de sensibilisation et d'accompagnement sur les sujets du recyclage, de l'impact des outils numériques et de leurs usages.

Partenaires envisagés

- Région Occitanie,
- DREAL Occitanie
- Conseils départementaux 30 et 34
- Membres du réseau
- UR CPiE
- Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles
- Communauté de communes Lodévois/ Larzac et Pays Viganais
- Office de tourisme du 30 et 34
- Pays cœur d'Hérault

Grandes actions réalisées 2025



Pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens

L'URCPIE Occitanie déploie un projet sur les perturbateurs endocriniens. Nos actions se sont orientées à destination des futurs professionnels de soins et service à la personne et nous aimerions la déployer maintenant sur un plus large public.

Les financements UR CPIE n'ont pas abouti en 2025, nous avons cependant pu déployer des actions en nous reposant sur les compétences acquises par l'équipe et le réseau via deux axes du CPIE :

- Actions grand public tel que des ateliers de fabrication de produit ménager avec le centre LUTEVA de Lodève
- Accompagnement via l'action « Parcours citoyens sante environnement » décrit ci dessous

Nous travaillons pour trouver de nouveaux financements et acquérir des outils tel que l'escape Game Perturbateur endocrinien sur lequel l'équipe est formée.



Parcours citoyens sante environnement

Présentation de l'action

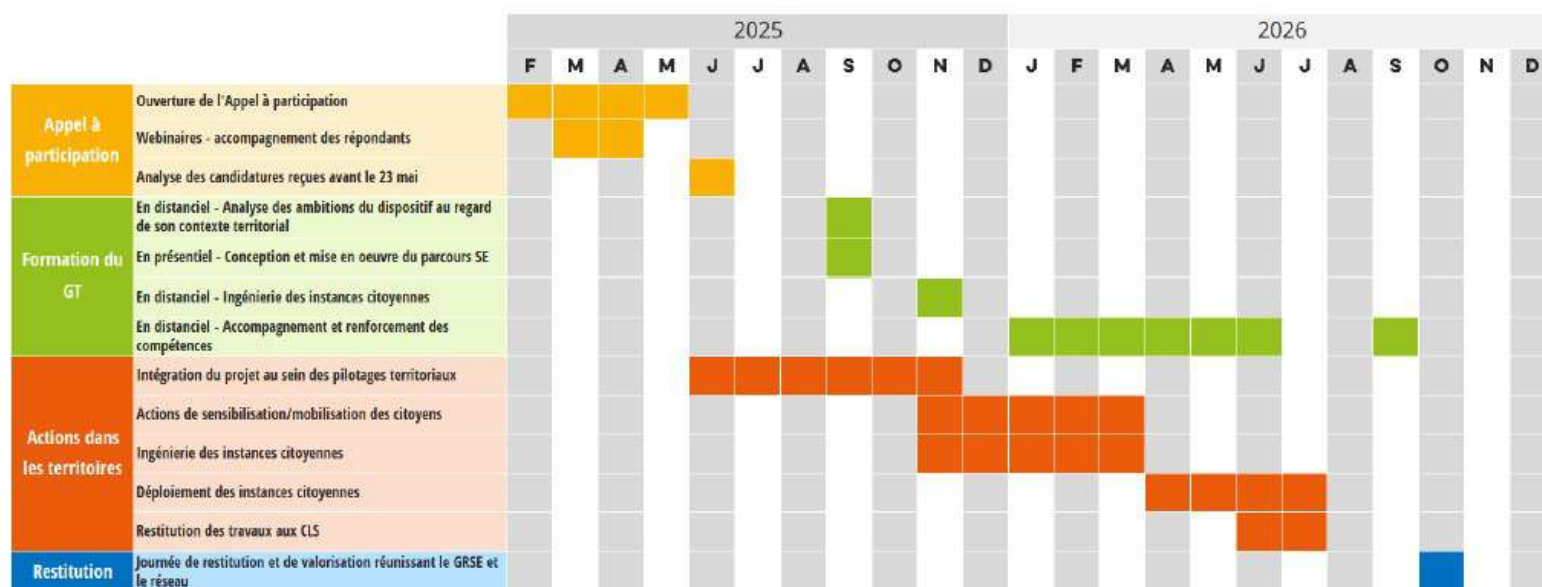
Coordonner en région Occitanie par le GRAINE Occ : dispositif éducatif de mobilisation et participation citoyenne sur les enjeux de santé-environnement.

- MOBILISER LES CITOYENS : actions de sensibilisation menées afin de préparer la phase d'instance citoyenne. Il s'agira de travailler la connaissance et compréhension de l'enjeu SE qui aura été ciblé mais aussi d'explicitier les modalités d'engagement dans l'instance citoyenne à venir. Ces actions pourront se matérialiser sur des lieux de vie (marché, événement, sortie d'école, etc.) et/ou en partenariat avec des acteurs relais du territoire développant déjà des actions avec les habitants (MJC, Espace de vie sociale, Associations locales, CCAS, etc.).
- INTÉGRER LE PROJET À L'INSTANCE DE PILOTAGE DU CLS : Dans le cadre du CLS du Pays cœur d'Hérault, Contacts L'instance de pilotage du CLS orientera le déploiement du dispositif en territoire. Dans un 1er temps : identifier un sujet ou un enjeu en SE lié aux besoins du territoire : 2^{ème} temps : de formaliser une question à traiter lors de l'instance citoyenne. C'est sur cet enjeu que les citoyens seront sensibilisés, mobilisés et invités à s'engager dans le temps
- METTRE EN OEUVRE ET ANIMER UNE INSTANCE CITOYENNE : Le travail de mobilisation citoyenne s'intégrera dans un cadre consultatif portant sur un sujet, impliquant un groupe de citoyens non spécialistes ni même connaisseurs de celui-ci. Cette étape aura vocation à apporter une formation initiale aux citoyens au travers de la consultation de spécialistes porteurs d'arguments contradictoires. À partir des éléments exposés, les citoyens délibéreront pour apporter une réponse à la question initiale, sous forme de propositions argumentées. Voir plaquette pour méthode
- RESTITUER ET VALORISER LA DÉMARCHE : Le dispositif a vocation à nourrir les travaux des CLS, des Conseils Territoriaux en Santé (CTS) et du Groupe Régional Santé Environnement (GRSE) en permettant de recueillir les avis des citoyens au travers des parcours menés dans les territoires. À la fin du déploiement des instances citoyennes, les productions émises par les citoyens seront restituées par les binômes auprès du Contrat Local de Santé. Dans un second temps, à l'automne 2026, les éléments capitalisés et consolidés à l'échelle régionale seront présentés dans le cadre d'une journée en présentiel avec les membres du GRSE.

Partenaires



Projet 2025 2026



Grandes actions réalisées 2025

- Mise en place du projet
- Formation des référents internes
- Coordination des actions avec les partenaires techniques et opérationnels
- Accompagnement du GRAINE Occitanie la mise en œuvre, partage d'expérience et la mutualisation de la communication
- 1ere actions de mobilisation citoyenne

Éléments de perspectives

Projet sante environnement :

- Mise en œuvre des instance citoyennes
- Proposition des actions issu des instances citoyenne auprès des élus
- Restitution globale du projet à l'échelle régionale

Intégrer le réseau One_Health

Appel à participation

RECHERCHONS CITOYENS, CITOYENNES POUR RÉPONDRE ENSEMBLE À UN SUJET SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Comment réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens des mères et nourrissons, en Pays Cœur d'Hérault ?

Votre rôle

- bénéficier de temps de formation sur ce sujet
- participer à des rencontres conviviales avec d'autres habitant.es du Pays Cœur d'Hérault
- émettre des propositions concrètes pour le Contrat Local de Santé

Quand et comment ?

- 6 temps de rencontres
- de mars à juin 2026
- animés par Demain la Terre ! et le CPIE des Causses Méridionaux

Gratuit
Informations et inscriptions : demainlaterre.fr - 04 67 57 25 44 ou via ce QR Code

Dans le cadre du dispositif Parcours citoyen en Santé-Environnement



Accompagner vers la sobriété numérique

Via l'UR CPIE Occitanie, nous déployons un projet d'accompagnement vers la sobriété numérique, qui a pour objectifs de : se mobiliser en interne pour modifier nos pratiques ; et déployer des actions de sensibilisation et d'accompagnement sur les sujets du recyclage, de l'impact des outils numériques et de leurs usages.

Informations générales

Structures concernées : 13 CPIE d'Occitanie

Partenaires financiers : UR CPIE (Région Occitanie, DREAL, ADEME)

Contexte & objectifs

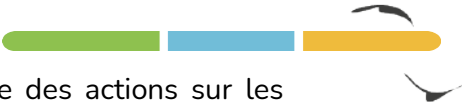
Initié en 2022 par une dynamique de travail sur le World Cyber Clean Up Day, le programme Sobriété numérique vise à initier, au sein des CPIE d'Occitanie, une culture du numérique, de son utilisation et de ses enjeux environnementaux, pour être en capacité d'informer, de sensibiliser, de former. Les objectifs du programme sont les suivants :

- Comprendre et s'appropriier les enjeux du numérique et de son utilisation
- Se mobiliser à l'échelle de l'URCPIE pour modifier nos pratiques en interne (salariées et bénévoles)
- Se doter d'outils pour permettre une mise en place concrète de changement de pratiques
- Construire un projet pédagogique « Sobriété numérique » multi public, le tester et l'évaluer.

Actions de sensibilisations

- **VOLET 1** : L'engagement des acteurs relais (PAVA, conseillers numériques, réseaux associatifs) par la formation et la fourniture d'outils diversifiés de diagnostics, de sensibilisation et d'évaluation
- **VOLET 2** : L'engagement des jeunes, notamment à travers un partenariat avec la DRANE Occitanie et la participation à la semaine du numérique responsable, par la sensibilisation aux impacts et l'engagement à des pratiques plus sobres en matière de numérique

Nombres jours	Dates	Action	Participants
1	18/11/2025	Sensibilisation scolaire public jeune éco-délégués Collège du Salagou Clermont l'Hérault	12
1	25/11/2025	Sensibilisation scolaire public jeune Classes CM école Paulhan	23
1	28/11/2025	Sensibilisation scolaire public jeune 3ème Collège du Salagou Clermont l'Hérault en co-animation avec APIEU	27
1	01/12/2025	Sensibilisation scolaire public jeune Classes CM école Saint Pargoire	25
1	16/12/2025	Sensibilisation scolaire public jeune éco-délégués Collège du Salagou Gignac	9
9,5			96



Nous avons réalisé des outils et des fiches pédagogiques pour construire des actions sur les stands de l'été auprès du grand public

Formation de l'une des salariés :

- Salarié référent : Formation Sobriété Numérique via UR CPIE 2jr + 1 mooc_ (2 jr)
- Equipe interne : Nous avons réalisé un 1er diagnostic interne des outils et une 1^{ère} sensibilisation de l'équipe au séminaire de fin d'été

Coordination et mutualisation des actions avec le réseau régional

Éléments de perspectives de la fiche actions

Développer l'accompagnement de structure via

- L'animation du dispositif Eco école
- Aboutir à des projets de végétalisation des cours d'école :
- Aller à la rencontre des entreprises de notre territoire :
- Promouvoir la dynamique Eco centre



3- ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Accompagnement des établissements vers la transition écologique

Liens dynamiques internes et externes

- Projet UR C PIE « Pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens »
- Chantier « Stratégie entreprises » UR C PIE
- Projet UR C PIE « TVB »
- Projet UR C PIE « sobriété numérique »

Objectifs

- Développer des pratiques écocitoyennes en passant à l'acte
- Rendre l'individu acteur d'un projet individuel et/ou collectif
- Acquérir de nouveaux comportements, notamment de respect, vis-à-vis de soi-même, de son environnement, de la société et d'autrui

Publics visés

- Futurs

Calendrier

- Janvier à Décembre 2025

Localisation

- Territoire du C PIE-CM

Contenu

E3D- Eco école

Le C PIE se met à disposition des établissements pour les accompagner dans leur démarche de transition écologique via un diagnostic et un plan d'action coconstruit avec les équipes.

Programme de sobriété énergétique dans les lycées :

Partenariat avec l'UR C PIE et Dalkia pour 2025 / 2028 pour sensibiliser les lycéens et les équipes éducatives sur le thème de la sobriété énergétique de leur établissement.

Désimperméabilisations / végétalisation des cours :

En 2023, suite à la formation de l'une des salariées de la structure sur la thématique, nous avons commencé à communiquer auprès des interlocuteurs du territoire sur le sujet. À ce jour, 3 écoles nous ont sollicitées pour la réalisation de ces projets alliant concertation et/ou projet de sensibilisation pour la montée en compétences des acteurs et des élèves.

Aller à la rencontre des entreprises de notre territoire :

Valoriser la plaquette entreprise réalisée en réseau avec l'UR C PIE. Nous aimerions mieux communiquer sur cette plaquette pour déployer notre pôle d'accompagnement sur les établissements en démarche de Développement Durable.

Partenaires envisagés

- UR C PIE d'Occitanie
- Région et DREAL Occitanie
- Conseils départementaux 30 et 34
- GRAINE Occitanie/COOPERER 34
- Syndicat Centre Hérault, Pays Cœur d'Hérault



Descriptif de l'opération

Dans le cadre du contrat entre la Région Occitanie et DALKIA, l'entreprise propose de mettre en œuvre un plan de sensibilisation à la sobriété énergétique répondant à plusieurs enjeux :

- L'obtention de performances énergétiques
- La maîtrise des dépenses en énergie
- La transparence de la communication

Le plan de sensibilisation élaboré par DALKIA a pour objectif :

- d'économiser jusqu'à 3% (variable selon le type de lycée et le type d'énergie)
- de s'adresser aux différents usagers des lycées : cuisiniers, agents techniques, lycéens, professeurs et personnel administratif
- d'évoluer sur 3 niveaux qui vont du plus générique au plus personnalisé (communication, sensibilisation, accompagnement)

L'URCPIE Occitanie a proposé à DALKIA d'élaborer et de coordonner un programme pédagogique à destination de 104 lycées durant le contrat de performance énergétique signé avec la Région Occitanie.

Objectifs et axes de travail

Objectif général :

- Contribuer au plan de sensibilisation à la sobriété énergétique de DALKIA

Objectifs opérationnels

- Sensibiliser les usagers des établissements scolaires (jeunes, personnel éducatif et techniques, agents etc.) à la sobriété énergétique
- Favoriser l'engagement de l'établissement en faveur de la sobriété énergétique

Ce projet se décline en deux axes principaux :

- **Axe 1 : Coordination et ingénierie de projets**
- **Axe 2 : Action de sensibilisation**

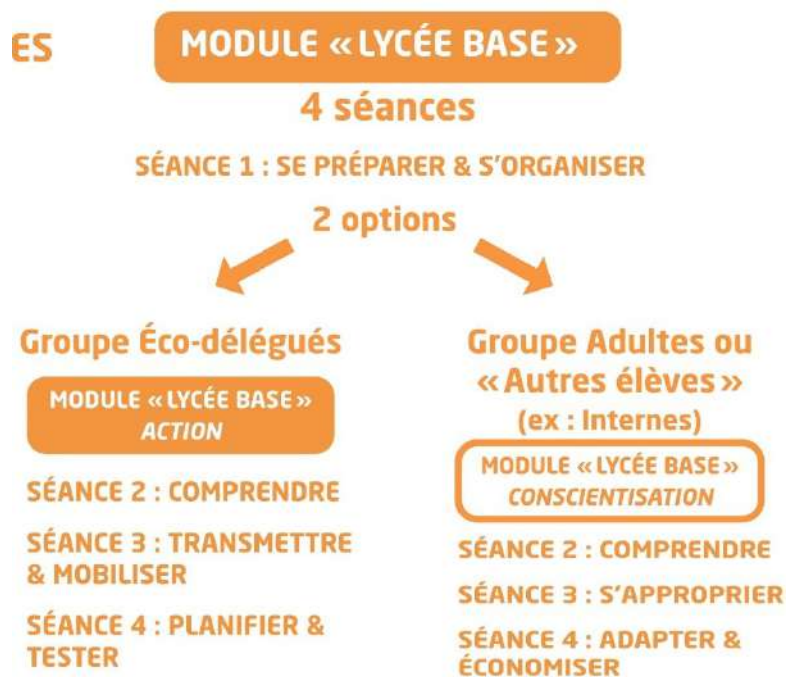
Les CPIE d'Occitanie déploieront vers les 104 lycées identifiés, les modules pédagogiques créés à l'occasion de ce projet. Ce dispositif présente un cadre général avec une architecture et des objectifs pédagogiques qui seront communs à l'ensemble des CPIE. A l'intérieur de cette architecture, chaque CPIE, possède la marge de manœuvre nécessaire pour adapter les déroulés aux publics et pourra utiliser ses outils spécifiques.

Pilotage et coordination

Le pilotage de la démarche d'accompagnement de la sobriété énergétique dans les lycées est assuré par la Région Occitanie.

- La Région Occitanie et Dalkia, en partenariat avec l'URCPIE, assurent la coordination régionale du volet de sensibilisation.
- L'URCPIE assure la coordination administrative, financière et pédagogique, des actions menées par les CPIE dans les lycées. Pour cela l'URCPIE a mis en place une équipe de coordination composée d'un salarié de l'URCPIE et de deux Directions de CPIE engagés dans le projet : CPIE APIEU Territoires de Montpellier et CPIE Littoral d'Occitanie.

Modules pédagogiques



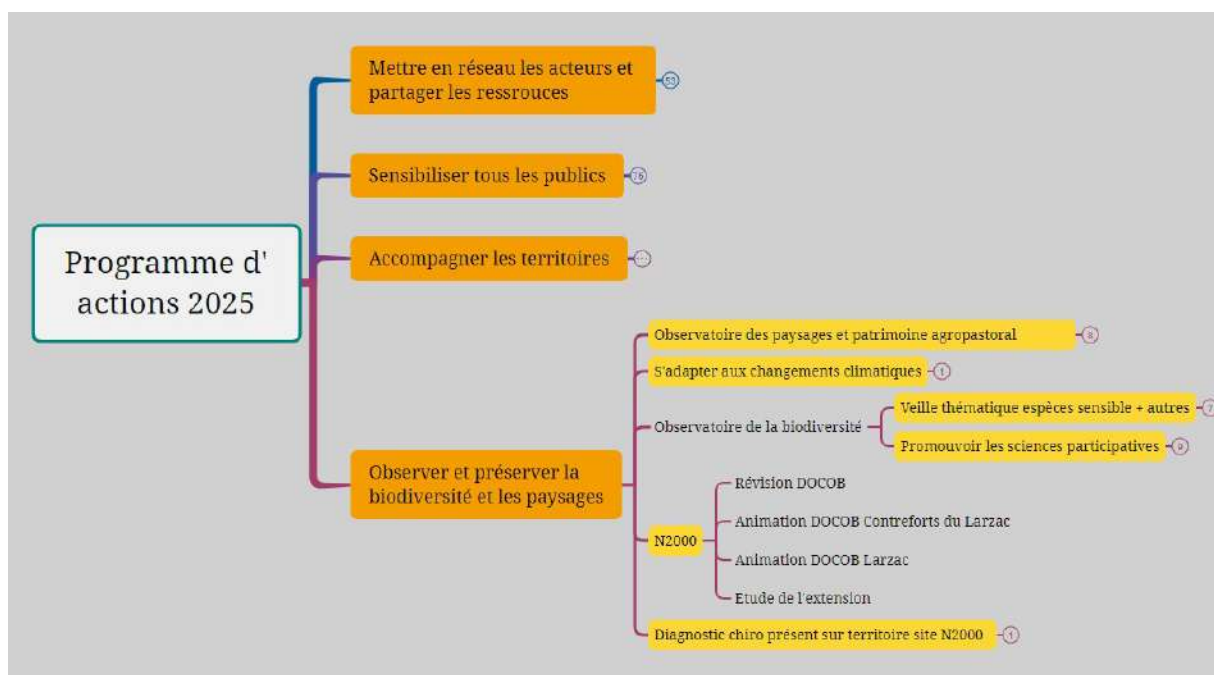
Liste des interventions par lycée et par année scolaire

			2025-2026	2026-2027
Lycée		Statut	Nb de séances	Nb de séances
CPIE Causses Méridionaux	René Gosse Clermont l'Hérault	Base		4
	Vallot Lodève	Base	4	
	Simone Veil Gignac	Base	4	
TOTAL			8	4

Grandes actions réalisées 2025

- Participation à une journée de culture commune en réseau UR CPIE : présentations du projet, des acteurs et des objectifs, partage d'expériences et outils pédagogiques déjà mis en œuvre sur la thématique par d'autres CPIE.
- Recueil des données par établissement pour avoir une 1ère vision des leviers à saisir pour la mise en œuvre d'un plan d'action par établissement.
- Prise de contact avec les établissements par l'envoi d'un courrier co-signé par la Région Occitanie et Dalkia

AXE - OBSERVER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES



Les axes

- Observatoire des paysages et du patrimoine agropastoral
- Observatoire local de la biodiversité
- Animation des Documents d'objectifs des sites Natura 2000
- Inventaire des populations et des gîtes de Chiroptères
- Restauration des mares et lavognes

Les principaux partenaires

- Membres du réseau CPIE CM
- Agriculteurs locaux
- Autres partenaires
 - Services publics administratifs : OFB, Fond vert DREAL Occitanie, ARS
 - Services publics industriel et commercial : ONF
 - Collectivités : Conseils Départementaux : CD30 et CD 34, Région Occitanie, Communauté de communes : CCLL et CCPV, Parc Naturels Régional des Grands Causses
 - Réseaux : UR CPIE
 - Syndicats mixtes : SMG Navacelles, PNR Grands Causses
 - Organismes professionnels agricoles : Chambre d'agriculture 34, FREDON Occitanie, HYPUSUGO
 - Experts environnementaux : HYPUSUGO, la Salsepareille, CEN Occitanie, CBNmed, GCLR
 - Fondations : Crédit Mutuelle, Caisse épargne Languedoc Roussillon

Objectifs

- Acquérir des connaissances et suivre l'évolution du territoire pour adapter au plus près de la réalité les actions de gestion, l'accompagnement des acteurs et les contenus des supports pédagogiques
- Analyser les enjeux et les problématiques du territoire pour mieux identifier les mesures de gestion
- Mutualiser et valoriser les données existantes
- Valoriser le territoire

Publics visés

- Acteurs locaux (agriculteurs, élus...)
- Professionnels du paysage

Calendrier

- Janvier à décembre 2025

Localisation

- Territoire du CPIE-CM

Critères de réussite - Évaluation

- Prises de vue
- Analyses paysagères

Contenu

Participation aux dynamiques en réseaux

- Participation à la rencontre « OPP régional » organisée par la DREAL Occitanie.

- Participation au groupe de travail « paysage » de l'Entente Causses et Cévennes et Parc Naturel des Grands Causses

Observatoire des paysages Grands Sites de France :

- Participation au groupe de travail sur les observatoires des paysages mis en place par le Réseau des Grands Sites de France.

- Appui à la réhabilitation et mise en discrétion paysagère (ruines, verrues et travaux) : Identification des lieux de prises de vue et prennent des photos. Réalisation d'une présentation des premiers éléments rassemblés. –

- Appui à la vulgarisation et valorisation des données

Observatoire Photographique des Paysages :

- Volet « Silhouettes de villages » : prises de photos en hiver et poursuite de l'analyse comparative.

- Volet « Balcons et gorges » : Mise en place du volet avec création d'un carnet de terrain et prises de photos

- Volet « Fréquentation » : Récupération des photos et gestion.

- Volet « Valorisation des espaces publics » du hameau de Navacelles : Nouvelle campagne photo suite à la seconde phase de travaux et gestion des données.

- Récupération de cartes SIG, analyse des données et identification des enjeux agricoles et biodiversité.

- Analyse comparative des 10 années de clichés et valorisation

_ Suivi avec Syndicat Mixte Grand Site de Navacelles de la suite du stagiaire qui va finaliser les recueils de données, faire un 1^{er} bilan d'étape, une feuille de route pour la suite, et travailler sur un temps de restitution et vulgarisation de ce travail

Partenaires envisagés

- Région et DREAL Occitanie
- Syndicats mixtes du Grand Site du Cirque de Navacelles et grand site Salagou/Mourèze
- Conseils départementaux 30 et 34
- Entente Causses & Cévennes, Parc naturelle des GC

4- Observer et Préserver

Liens dynamiques internes et externes

- Socle commun URCPiE « Espèces exotiques Envahissantes »
- Projet URCPiE « Ambrosies et chenilles processionnaires »
- Dynamique Biodiv'Occitanie »
- Groupe de travail UNCPiE « Biodiversité »

Objectifs

- Accompagner les territoires aux regards des enjeux de biodiversité et de préservations santé
- Acquérir des connaissances et suivre l'évolution du territoire pour adapter au plus près de la réalité les actions de gestion, l'accompagnement des acteurs et les contenus des supports pédagogiques
- Analyser les enjeux et les problématiques du territoire pour mieux identifier les mesures de gestion
- Mutualiser et valoriser les données existantes
- Faire du lien avec nos programmes de sensibilisation pour vulgariser et sensibiliser sur les thématiques biodiversité
- Impliquer les citoyens dans des démarches collectives et programme de recherches scientifiques

Publics visés : - Collectivités, Acteurs locaux

Calendrier : - Janvier à décembre 2025

Localisation : - Territoire du CPIE-CM

Critères de réussite - Évaluation

- Nombre de réunion avec les communes
- Nombre de citoyens impliqués dans les observations
- Nombre d'observations
- Nombre de sorties nature et conférences
- Participation aux rencontres locales

Contenu

- Poursuite du recueil des données actuelles ou anciennes (inventaire, étude, état des lieux, synthèse des données, cartographie, diagnostic, analyse). Poursuite du suivi (espèces, dynamiques de végétation, pratiques agricoles, météo, mise en œuvre des mesures...).
- Participation à des programmes de recherche.
- Remontée de données au SINP ou aux porteurs de projets de sciences participatives (MNHN, Tela Botanica, OPIE...)

Veille biodiversité :

- Suivi comité loup et vautours et relais info biodiversité dans les lettres d'information
- Participation au projet de l'OFB de prospection du chat forestier par piège photo
- Réception de données naturalistes amateurs
- Organisation de conférences et sorties sur les thématiques biodiversité en lien avec l'actualité

Promouvoir les sciences participatives

Coordination et animation d'un réseau de personnes ressources/observateurs permettant d'alimenter les observatoires. Nous avons notamment longtemps participé au programme porté par l'URCPiE Biodiv'Occ : tous engagés pour la nature ! Un programme d'Initiation aux sciences participatives notamment grâce aux observatoires et outils de Tela-botanica : Sauvage de ma rue, Smart'Flore... Nous souhaitons continuer de valoriser les observatoires pertinents pour nos territoires, type : « Un dragon ! Dans mon jardin ? » pour les amphibiens, Observatoire des Saisons pour le changement climatique....

Coordination départementale des programmes sur les Ambrosies et les chenilles processionnaires

Lien avec la DDARS 34 dans la mise en œuvre institutionnelle (arrêtés préfectoraux, plans de lutte)

Accompagnement des collectivités sur la lutte contre les Ambrosies et sur la gestion des Chenilles processionnaires (formations, chantiers d'arrachages, accompagnement aux plateformes de signalement)

Sensibilisation des acteurs du territoire (communication, animations, création d'outils pédagogiques)

Partenaires envisagés

- UR CPIE
- Région ; DREAL Occitanie ; ARS ; DDARS 34
- Conseils départementaux 30 et 34
- OFB et FREDON Occitanie
- Tela Botanica
- Communauté de Communes

Programme d'action « Espèces à enjeux pour la santé humaine _

Ambroisie et chenilles processionnaires »

Informations générales

Intervenants : 11 CPIE d'Occitanie

Partenaires Financiers : ARS Occitanie

Partenaires Techniques : FREDON Occitanie

Durée : 2025-2028



Contexte et objectif

Depuis 2017, la FREDON Occitanie et l'URCPIE Occitanie coordonnent conjointement le programme « Ambrosies et prévention des pollinoses en région Occitanie » en partenariat avec l'ARS. Ce programme a pour objectifs de :

- Connaître la géographie des lieux d'implantation des Ambrosies et l'évolution de leur progression
- Sensibiliser les populations aux risques d'allergie et d'envahissement
- Limiter le plus possible la progression de la plante

Dans le cadre d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé avec l'ARS, le programme s'est déployé pour la période 2020-2024 autour de 3 axes d'actions :

- Axe 1 : Appuyer l'ARS dans l'accompagnement des territoires dans la lutte contre les ambrosies
- Axe 2 : Organiser et mettre en œuvre les actions de surveillance et de lutte contre les ambrosies
- Axe 3 : Assurer l'animation et la coordination régionale et départementale du dispositif "ambrosies

En 2025, un nouveau CPOM est signé avec pour objectifs complémentaires :

- Rendre plus visible les rôles des parties URCPIE/FREDON/ARS
- Complémentarité opérationnelle entre gestion des **ambrosies et chenilles processionnaires**
- Poursuivre engagement des **filières agricoles**
- Travailler à l'implication des **professionnels de santé**
- Equiper le programme d'outils de sensibilisation et de communication ciblés et disponibles

Pour en savoir plus

- Observatoire des Ambrosies : <https://ambroisie-risque.info/>
- Observatoire des chenilles processionnaires : <https://chenille-risque.info/>

Réalisations et chiffres-clé 2025

En 2025, le CPIE des Causses Méridionaux est devenu relai départemental, rôle précédemment mené par le CPIE APIEU, avant même déjà par le CPIE cm. A travers fonction le CPIE-CM coordonne le programme Ambrosies et chenilles processionnaires sur le département 34 ;

- il appuie la DD-ARS 34 sur la présentation technique de l'arrêter Ambrosies et la diffusion d'une enquête sur les chenilles processionnaires.
- il coordonne les actions menées par les CPIE, sur les actions de sensibilisation, de surveillance et d'appui des acteurs locaux.

A ce titre, différentes actions spécifiques ont pu être engagées en 2025 par les CPIE :

CPIE LIDOC :

- Formation auprès des techniciens de Sète Agglopôle Méditerranée sur la gestion des chenilles du processionnaire du pin.
- Création et diffusion lors d'événement d'un outil de sensibilisation sur la chenille du processionnaire du pin conçu par l'association Co-sciences
- Prospection pour vérifier l'absence de d'ambrosies sur la communauté de commune de la Domitienne



CPIE du Haut Languedoc :

- Collaboration avec le PNR du Haut Languedoc sur la lutte contre l'Ambrosie d'Armoise
- Chantiers d'arrachage sur les communes d'Agel et d'Aigues vives
- Accompagnement des élu.e.s et référents sur les communes prioritaires (la Salvetat, La Caunette, Agel et Aigue Vive
- Prospection sur le secteur de La Salvetat et du BV de la Cesse



CPIE APIEU :

- Réunion avec le Polinarium de Montpellier pour la création d'un outil qualité de l'air
- 2 stands de sensibilisation grand public
- Lien avec les référents de Montpellier 3 M



CPIE CM :

Coordination régionale de la stratégie de lutte et de prévention :

- 2 jours de séminaires Ambrosies et Chenilles processionnaires (stratégie du nouveau CPOM, rencontre du réseau d'acteurs, formation chenilles processionnaires)
- Appui à l'ARS et la DD-ARS dans la mise en œuvre institutionnelle :
- 1,5 jour de lien avec la DDARS : Réunions stratégiques Ambrosies et chenilles, diffusions de l'enquête chenille processionnaires sur les pratiques et besoins
- 0.5 présentation de l'arrêté Ambrosie en CODERST



Sensibiliser les territoires, animer le réseau de référents, créer des outils de promotion et d'animation :

- 8 jours pour la coordination
- 0.5 jour participation au COFOR 34 organisé à Pardailhan
- 0.25 jour recenser et proposer des outils de promotion et d'animation
- 0.5 communication et diffusion d'informations
- Intervention auprès des éleveuses et éleveurs en contractualisation MAEC

Organiser la surveillance et appuyer les acteurs dans la lutte :

- 0.5 jour rencontre avec les éco-gardes du pont d'Issensac et du Pont du Diable : prospection et constat de la propagation de l'Ambrosie sur la commune de Brissac
- 0.5 jour lien avec la communauté de commune Cévennes Gangeoises et Suménoises pour stratégie 2026

Communication /revue de presse en lien

Mise à jour d'une rubrique sur notre site internet : <https://cpie-causses.org/Tout-savoir-sur-l-ambrosie>

Article diffusé dans notre lettre d'information

Article facebook : <https://www.facebook.com/photo/?fbid=785251907146422&set=a.396438089361141>

Évaluation

Points positifs-Leviers	Contraintes-Freins
Projet structuré, inscrit dans la durée. Lien avec la DD-ARS 34 Coopération étroite les autres CPIE. Expertise reconnue en santé-environnement.	Participation citoyenne à élargir. Visibilité et communication à renforcer. Large secteur difficile à prospecter dans son ensemble

Éléments de perspectives

- Formalisation d'un réseau de "sentinelles ambrosie" : en s'appuyant sur des citoyens, des agents communaux et des agriculteurs volontaires.
- Renforcement des coopérations régionales, notamment avec d'autres CPIE et les ARS, pour mutualiser les retours d'expérience et favoriser une approche concertée à l'échelle des bassins de vie.

4- Observer et Préserver

Liens dynamiques internes et externes

- Réseau inter-sites Natura 2000
- GT Biodiversité UNCPIC
- Réseau GEN ARB

Objectifs

- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
- Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB
- Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation du DOCOB
- Études techniques et scientifiques prévues dans le DOCOB.
- Veille environnementale
- Mise à jour du DOCOB
- Relation avec les services de l'État/Région

Publics visés : Agriculteurs, communes, grand public, acteurs des loisirs et sports de plein air

Calendrier : 2025

Localisation

Périmètres des sites Natura 2000 du territoire :

- Zone Spéciale de Conservation ZSC FR 9101385 « Causse du Larzac » a été désignée au titre de la Directive « Habitat – Faune – Flore »
- Zone de Protection Spéciale ZPS FR 9112032 « Causse du Larzac » a été désignée au titre de la Directive « Oiseaux ».
- Zone Spéciale de Conservation ZSC FR 9101387 « Contreforts du Larzac » a été désignée au titre de la Directive « Habitat – Faune – Flore »



Contenu de l'animation

Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

- Mise en œuvre des actions du DOCOB et de leur suivi,
- Élaboration du rapport d'activités,
- Préparation et organisation du Comité de pilotage,
- Élaboration d'un programme prévisionnel annuel

Mise en œuvre des processus de contractualisation

- Suivi et mise en œuvre de contrats NI-NI
- Animation globale du PAEC 2023-27 (Accompagnement et formation des agriculteurs engagés dans les mesures agro-environnementales et climatiques, *préparation des cahiers des charges, plans de gestion diagnostics, signatures des contrats*)

Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation

- Animations grand public et scolaire (préparation, prise de contact et organisation, bilan avec les partenaires)
- Animation public spécifique (agriculteurs, communes...)
- Coordination de formations

Veille environnementale

- Aide au porter à connaissance des enjeux des sites après des porteurs de projet soumis à évaluation d'incidences, relation avec le service Urbanisme de la CCLL

Animation et coordination des inventaires de l'état des lieux écologique en vue d'une révision du DOCOB Causse du Larzac :

- Synthèse des résultats
- Concertation avec les acteurs du territoire

Partenaires envisagés

- Parc Naturels Régional des Grands Causses
- DREAL Occitanie
- Membres du réseau (Chambre d'agriculture 34, CEN, Salsepareilles, CBN, ...)
- Communes des sites Natura 2000
- Sites Natura 2000 voisins
- Associations locales : environnementalistes, fédérations et association sportives
- Fédérations et associations locales
- Métiers de la police de l'environnement

Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

Depuis 2024, le pilotage des sites « Causse du Larzac » et « Contreforts du Larzac » est pris en charge par le PNR des Grands Causses, avec une délégation de l'animation confiée au CPIE des Causses Méridionaux. Le CPIE des Causses Méridionaux assure la gestion administrative et financière des sites Natura 2000 « Causse du Larzac » et « Contreforts du Larzac », tout en animant et coordonnant les actions de conservation.

Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB et actions non contractuelles

Programme agro-environnemental et climatique et contrats MAEC

Fort de son implication dans les projets agro-environnementaux, le CPIE des causses méridionaux a œuvré depuis l'été 2022 pour l'émergence d'un nouveau « Programme Agro-environnemental et Climatique 2023-2027 » (PAEC) en partenariat avec le CEN Occitanie et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault afin de mutualiser les compétences respectives dans les domaines de la protection de l'environnement et du pastoralisme. Les Mesures agro-environnementales et Climatiques (MAEC) proposées au sein du PAEC permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement ou le maintien de pratiques environnementales grâce à une rétribution financière.

Contrat NI-NI « Restauration d'un moulin ancien dans le but de la préservation d'une colonie de mise-bas de Grand-Rhinolophe sur la commune de Pégairolles-de-l'Escalette »

L'objectif de ce contrat est de restaurer un gîte bâti utilisé par une colonie de mise-bas de Grand Rhinolophe (espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat Faune Flore). Cette réfection vise à maintenir les effectifs présents voir, les augmenter grâce à la restauration de conditions thermo-hygrométriques plus favorable et d'une meilleure protection contre la prédation ou le dérangement humain. Les travaux de réfection financés par le fond FEADER représente un financement de 11 244 €. Les travaux ont été effectués en 2026.

Contrat forestier « Maintien d'arbres sénescents disséminés et création d'un îlot de sénescence Natura 2000 sur le groupement forestier des Plans »

En 2025, 5 jours de terrain ont permis de relever les critères de sénescences des arbres sur une parcelle de 6.5 hectares appartenant au groupement forestier de la commune des Plans. A l'aide du guide technique d'accompagnement « Contrats N2000 forestier, bois sénescents, DREAL PACA 2013, » 206 arbres, majoritairement des hêtres, ont été inventoriés. Cette expertise a également permis de contacter des insectes saproxyliques d'intérêts communautaires comme la Rosalie des Alpes, la Lucane Cerf-Volant ou encore le Pic-Noir inscrit à l'annexe I de la directive Oiseaux. L'itinéraire technique prévoit le maintien de l'îlot sans intervention pendant 30 ans pour favoriser le développement du bois sénescant afin d'améliorer le statut de conservation des habitats et espèces d'intérêts communautaires. L'estimation financière est de 14 000 €.

Chartes Natura2000

La charte Natura 2000 d'un site correspond à une série d'engagements et de recommandations qui a pour objectifs le développement, le maintien et la valorisation de pratiques favorables à la protection et à la conservation des habitats naturels et des espèces.

- **Charte sapeur-forestiers**

Il s'agit d'un groupe de travail réunissant depuis 2023 les animateur·trice·s de 14 sites Natura 2000 de l'Hérault afin d'élaborer une charte Natura 2000 avec les Forestiers Sapeurs et Rando-pisteurs du Département de l'Hérault.

L'objectif de cette charte est de renforcer la communication et la collaboration entre les structures et de mettre en cohérence les activités de ces équipes départementales avec les enjeux de conservation des sites Natura 2000.

Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du DOCOB et formation

Deux projets scolaires à 4 séances ont été animés en 2025 sur les thématiques Biodiversité et Paysage dans deux écoles du territoire.

1.5 journées d'animation grand public ont été organisées sur le territoire grâce aux financements Natura 2000.

1 animation sur les rapaces animée par l'association « La Salsepareille » le 25 avril 2025 (thématique vautours) et une visite de ferme « transhumer sur le Causse » le 27 juillet 2025 à la ferme de la Vernède.

Révision du DOCOB

Le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000, initialement validé en 2006 et révisé plusieurs fois, a été jugé obsolète en 2018, nécessitant une nouvelle révision. Entre 2022 et 2023/24, plusieurs travaux ont été réalisés, financés par la Région Occitanie.

- **Phase rédactionnelle du Document d'Objectifs**

Le CPIE-CM a consolidé en 2025 le corpus destiné à la révision du Document d'Objectif des sites ZPS et ZSC Causse du Larzac, composé de l'état écologique et du diagnostic socio-économique, mis à jour.

Avec le concours de la Région Occitanie, un travail de recouvrement d'une partie des données de livraison de l'état des lieux écologique, a été réalisé.

Un temps de formation via le visionnage de trois formations créées par l'OFB, concernant le Cahier Technique 88 (CT88), document de référence pour la rédaction des plans de gestion de sites naturels, a permis à l'animatrice d'acquérir des connaissances méthodologiques afin de mener le travail de rédaction.

L'année 2026 marquera la phase d'achèvement de la rédaction des documents et de la concertation des résultats auprès des membres du Copil.

Veille environnementale

L'animateur Natura 2000 accompagne les porteurs de projets dans la réalisation des évaluations d'incidences Natura 2000. Il les informe des obligations réglementaires, les aide à remplir le dossier et fournit des conseils techniques pour minimiser les impacts sur les habitats et les espèces protégées. L'animateur vérifie que l'évaluation est conforme aux exigences, fait le lien avec les autorités compétentes, et peut participer au suivi des mesures mises en place après validation du projet, garantissant ainsi la protection de la biodiversité des sites Natura 2000.

Pour l'année 2025, le CPIE a accompagné 14 porteurs de projets sur ses sites Natura 2000.

Suivis et études

Le suivi et l'étude de la biodiversité sur un site Natura 2000 sont essentiels pour garantir la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Ces études permettent de collecter des données précises sur la faune, la flore et les habitats naturels, afin d'évaluer leur état de conservation et leur évolution au fil du temps. Grâce à ces suivis et l'identification des pressions et des menaces qui pèsent sur la biodiversité, il est possible d'adapter les mesures de gestion en conséquence. Les études réalisées contribuent ainsi à la mise en œuvre de stratégies de conservation efficaces, en respectant les objectifs à long terme fixés par le DOCOB

Etudes et suivis	Objectif	Détail	Résultats	Site concerné	Réalisation
Etude Chiroptère en forêt de l'Escandorgue	Inventaire précis des chiroptères en forêt domaniale de l'Escandorgue et identification des arbres gîtes	Pose de stations d'enregistrement d'ultrasons, analyses de niveaux d'activité, captures, radiopistage, recherche de gîte, construction des cartes des gîtes potentiels et des fonctionnalités	18 espèces de chiroptères ont été inventoriés sur la zone d'étude auxquelles s'ajoutent 3 espèces fortement potentielles.	ZPS "Causse du Larzac"	Bureau d'étude HYPUSGO, CPIE des Causses Méridionales
Suivi des Chiroptères sur l'Aven de Vitalis	Identifier les effectifs de Chiroptères présent dans l'Aven de Vitalis ainsi les périodes de présence.	Un suivi mensuel est effectué avec comptage en sortie de cavité.	Confirmation de la présence d'une colonie de mise-bas de Grand rhinolophe (~130 mères) et de Rhinolophe Euryale (232 individus)	ZSC "Contreforts du Larzac"	GCLR, CPIE des Causses Méridionales
Suivi du Circaète Jean le Blanc	Suivi de la reproduction du Circaète Jean le Blanc	Suivi hebdomadaire, de mars à septembre	Découverte de 4 nouveaux sites de nidification pour l'espèce	ZSC "Causse du Larzac"	La Salsepareille, CPIE des Causses Méridionales

Partenaires

Partenaires Région Occitanie, DDTM 34, PNR GC, Communauté de Communes Lodévois et Larzac, réseau Natura 2000, associations environnementalistes (Salsepareille, LPO CBN, ISEA), fédérations et associations sportives, organismes professionnels agricoles, fédérations et associations de la chasse et de la pêche, métiers de la police de l'environnement, ONF, CEN Occitanie, Chambre de l'agriculture,



Cofinancé par
l'Union européenne



4- Observer et Préserver

Liens dynamiques internes et externes

- Réseau inter-sites Natura 2000
- GT Biodiversité UNCPiE
- Réseau GEN ARB
- Programme TVB URCPiE

Objectifs

- Réaliser un inventaire exhaustif des populations et des gîtes de chauves-souris sur le territoire.

Publics visés : Agriculteurs, communes, grand public, acteurs des loisirs et sports de plein air

Calendrier : 2025

Localisation

Périmètres des sites Natura 2000 du territoire :

- Zone Spéciale de Conservation ZSC FR 9101385 « Causse du Larzac » a été désignée au titre de la Directive « Habitat – Faune – Flore »
- Zone de Protection Spéciale ZPS FR 9112032 « Causse du Larzac » a été désignée au titre de la Directive « Oiseaux ».
- Zone Spéciale de Conservation ZSC FR 9101387 « Contreforts du Larzac » a été désignée au titre de la Directive « Habitat – Faune – Flore »

Critères de réussite - Évaluation

- Nombre d'espèces identifiée
- Diversité des écosystèmes
- Nombre de communes intéressées
- 3 interventions grand public + livret pédagogique Collection Regard Vagabond

Contenu de l'animation

Constat : Manque cruel de connaissances sur les populations de Chiroptères sur les 2 sites Natura 2000 gérés par le CPIE malgré une grande disponibilité de gîtes (cavités souterraines, vieux bâtiments, falaises) et des habitats de chasses en bon état de conservation

Réalisation

- Inventaire acoustique (pose d'enregistreurs automatiques d'ultrasons sur tout le territoire)
- Inventaire des gîtes souterrains (prospections spéléologiques + pose d'enregistreurs automatiques)
- Inventaire des gîtes en bâti (appel à témoins + 2 week-ends de prospection bénévoles)
- Recherche de gîtes en falaises (pose d'enregistreurs automatiques + observation à la caméra thermique)
- Sensibilisation de la population (Animations grand public, réalisation et impression d'un livret)

Perspectives

- Mise en place de contrats Natura 2000 pour la restauration de gîtes bâtis
- Élaboration d'une charte Natura 2000 « spéléologie »
- Adaptation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
- Appui sur une réflexion autour de la trame noire
- Signature de conventions avec les propriétaires de cavités souterraines ou de bâtiments abritant des colonies de chauves-souris.
- Restauration/création de corridors écologiques favorables au déplacement des chiroptères

Partenaires envisagés

- Parc Naturels Régional des Grands Causses
- Fond vert DREAL Occitanie
- Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale
- Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon
- Hysugo (Julien Penvern, Entrepreneur individuel local)



Grandes actions réalisées 2025

Informations générales

- **Structures concernées** : CPIE CM, Bureau d'étude Hypsugo, GCLR
- **Partenaires financiers** : DREAL Fond Vert, Région, Fondation Crédit Mutuel
- **Territoire d'action** : Périmètre Natura 2000 Causses et Contrefort du Larzac
- **Durée** : Juillet 2025 à juillet 2027



Contexte et objectifs :

Les chauves-souris sont protégées par la loi du 10 juillet 1976. Aujourd'hui, les espèces suivies sont pour la majorité en déclin en France Métropolitaine. Un Plan Régional d'Actions en faveur des chiroptères est en cours en Occitanie sur la période 2018-2027. Il a pour objectif de suivre l'évolution spatiale et temporelle des populations de Chiroptères et de leurs habitats ainsi que les pressions et menaces auxquelles elles sont soumises et contribuer à évaluer à intervalles réguliers leur état de conservation mais aussi identifier les lacunes de connaissances sur les espèces et les priorités en termes de protection et d'acquisition des connaissances. Les Chauves-souris sont reconnus comme une priorité dans les documents d'objectifs (DOCOB), mais les connaissances sur ces espèces demeurent lacunaires. Par exemple, sur le site "Causse du Larzac", seul un gîte de reproduction est répertorié pour l'ensemble des espèces (reproduction du Grand rhinolophe à l'Aven de Vitalis), et ce depuis seulement un an. Sur les contreforts, un seul gîte de reproduction du Petit rhinolophe est identifié à Saint-Jean-de-la-Blaquière. Ce manque de données découle principalement d'une insuffisance de prospections. En effet, des prospections rapides réalisées ce printemps ont permis de découvrir deux gîtes en cavité souterraine jusqu'alors inconnus du Groupement Chiroptères du Languedoc-Roussillon (GCLR). Bien qu'une mise à jour des données sur les chauves-souris ait été initialement prévue dans le cadre de la révision du DOCOB "Causse du Larzac", elle a été annulée en raison des contraintes budgétaires.

Face à ce constat le CPIE a déposé un dossier « Fond Vert » auprès de la DREAL Occitanie accepté en 2025. L'association a également répondu à l'appel à projet « Faune et flore en danger : protéger et préserver les espèces menacées » de la fondation crédit mutuel.

Actions 2025

- **Télémétrie et capture en forêt de l'Escandorgue** « gîtes arboricoles » : installation d'émetteurs sur des individus d'espèces arboricoles (par exemple, la Barbastelle d'Europe) afin de les suivre et de localiser leurs arbres-gîtes. Pour plus de détail, voir « Natura 2000 » p 70
- **Réunion de lancement du projet avec les partenaires** du projet ; bureau d'étude Hypsugo et le Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon
- **Prospection des cavités en hiver** pour inventorier les espèces en hibernation.
- **Communication et constitution d'un groupe de citoyens bénévoles**

Perspectives 2026

- **Pose d'enregistreurs** d'ultrasons répartis de manière homogène sur les deux sites Natura 2000 pour obtenir un inventaire exhaustif des espèces présentes. Pose d'enregistreurs d'ultrasons à l'entrée des cavités souterraines au printemps, en été et en automne afin de recenser les espèces présentes dans ces cavités et d'étudier leur phénologie d'occupation.
- **Recherche de colonies de reproduction dans les gîtes bâtis** : distribution d'affiches dans les communes, organisation de week-ends de prospection bénévole, exploration des ruines, etc. Télémétrie « territoires de chasse » : pose d'émetteurs sur plusieurs femelles d'une colonie de reproduction (par exemple, les Grand rhinolophes de l'Aven de Vitalis).
- **Suivi des individus chaque nuit** pendant au moins une semaine pour trianguler leur position et identifier leurs territoires de chasse.

Améliorer la fonctionnalité écologique d'un réseau de mares sur le Larzac

4- Observer et Préserver

Liens dynamiques internes et externes

- Réseau inter-sites Natura 2000
- GT Biodiversité UNCPIE
- Réseau GEN ARB

Objectifs

- Restaurer la continuité écologique et renforcer les fonctions du réseau de mares du Larzac
- Renforcer la résilience écologique du Causse du Larzac face au dérèglement climatique et à la déprise agricole

Publics visés

Acteurs locaux (agriculteurs, élus...)

Calendrier

2025-2027

Localisation

- Communes du Causse du Larzac
- Critères de réussite - Évaluation
- 2 créations de mares
- 10 restaurations de mares
- 6 actions sur les pièges
- Conventions de gestion avec les propriétaires et éleveurs locaux
- Restauration fonctionnelle du réseau de mares
- Impression d'un livret bonnes pratiques sur les mares de la collection un regard vagabond
- Développement des populations d'amphibiens
- Un nouveau partenariat

Contenu de l'animation

Constat :

- Importance de la préservation des mares temporaires qui abritent des enjeux floristiques et faunistiques importants ainsi qu'un patrimoine historique et culturel sur le territoire du Causse du Larzac
- Vulnérabilité des mares face à des facteurs tels que l'urbanisation, les EEE, la méconnaissance du public, le drainage.
- Responsabilité du territoire accueillant des espèces d'amphibiens remarquable comme le pélobate cultripède et le triton marbré

Réalisation

- Réunion d'information avec les partenaires du projet et les acteurs concernés
- Sélection des mares à restaurer en s'appuyant sur l'étude « Etat écologique et fonctionnalité du réseau de mare sur le Causse du Larzac en vue de la conservation des amphibiens » réalisée par le PNR G

Perspectives

- Animation foncière et conventionnement avec les propriétaires
- Travaux de restauration
- Sensibilisation du public

Partenaires envisagés

- Parc Naturel Régional des Grands Causses
- Communauté de communes du Lodévois Larzac
- CEN Occitanie, Kermit
- Caisse Epargne Languedoc Roussillon

Grandes actions réalisées 2025

Informations générales

- **Structures concernées** : CPIE CM, CEN Occitanie
- **Territoire d'action** : Causse du Larzac
- **Durée** : 2025-2027

Contexte et objectifs

Depuis une dizaine d'années, le CPIE des Causses Méridionaux mène des actions visant à améliorer la connaissance et la préservation des mares du territoire. Plus de 300 mares y ont été recensées. Initialement créées pour l'abreuvement des troupeaux, ces mares constituent aujourd'hui des habitats d'intérêt écologique, accueillant une faune et une flore remarquables et jouant un rôle essentiel pour l'accès à l'eau de la faune sauvage. Toutefois, l'évolution des pratiques a conduit à l'abandon de nombreuses mares et lavognes, dont une partie est aujourd'hui dégradée. En partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Occitanie, l'association Kermit, la Communauté de Communes Larzac et Vallées (CCLL) et le Parc naturel régional (PNR) des Grands Causses, le CPIE des Causses Méridionaux met en œuvre des actions de préservation et de restauration des mares. Ces actions visent à restaurer leur fonctionnalité écologique, à préserver la biodiversité qu'elles abritent et à renforcer la résilience écologique du territoire face au changement climatique

Actions 2025

- Candidature à l'appel à projet fond MAIF pour le vivant – Nature 2025
- Réunion entre la CCLL, le CEN Occitanie, Kermit et le CPIE CM pour la réponse à l'AMI « Restauration des mares et lavognes pour un réseau favorable aux amphibiens »
- Réunion technique avec le CEN pour la pré-sélection des mares à restaurer
- Création d'un outil d'aide à la décision pour la priorisation des mares à restaurer sur le territoire
- Organisation d'un COPIL avec le PNRGC, la CCLL et le CEN Occitanie pour le lancement de la phase opérationnelle
- Impression et diffusion du livret bonnes pratiques



Perspectives 2026

- Réunion d'information avec les partenaires, propriétaires et communes concernées pour présenter les détails du projet. Temps d'échange avec les propriétaires pour la prise en compte des attentes, des préoccupations et des visions pour la gestion et la préservation des zones humide afin d'instaurer un partenariat durable et constructif.
- Animation foncière et conventionnement : travail sur la diffusion d'une convention volontaire sur une durée minimale de 20 ans auprès des propriétaires, agriculteurs et autres usagers disposant d'un droit d'usage. Propositions de mise en place d'Obligations Réelles Environnementales pour la formalisation juridique des engagements.
- Travaux de restauration : Restauration de mares naturelles, lutte contre les espèces exotiques envahissantes et/ou introduites, adaptation de l'usage pastoral autour des mares, reprise de l'étanchéité des mares, création d'échappatoire pour la faune
- Sensibilisation au public par des actions autour des mares et lavognes en s'intégrant à des événements comme la Fête des Mares, la campagne fréquence grenouille. Un lien avec les sciences participatives sera établi notamment avec la campagne « un dragon dans mon jardin ».

